

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

p. 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Unité
ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2176 - 16 avril 2010 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

Halte aux attaques contre les retraites !



M 06189 - 2176 - F: 1,00 €



La grève à la SNCF

p. 10-11

SOMMAIRE

Leur société

- p 4 ■ Après Xynthia, le sort des sinistrés
- De nombreux chômeurs en fin de droits
- Rénovation urbaine insuffisante
- p 5 ■ Les retraites et le patronat
- Le PS et les retraites
- p 6 ■ Victime des émanations de bitume
- Licenciés pour quelques croissants
- Carrefour Market
- Collège Française-Dolto - Paris 20^e
- p 7 ■ Raffinerie des Flandres - Dunkerque
- Clermont-Ferrand : manifestations en soutien aux sans-papiers
- Un Angolais sans papiers libéré

Dans le monde

- p 8/9 ■ Hongrie : montée de la droite et de l'extrême droite
- Pologne : la mort de Kaczynski
- Le président kirghize chassé par la rue
- Brésil : les orages ravagent les favelas de Rio
- Le sommet sur la sécurité nucléaire

Dans les entreprises

- p 10-11 ■ SNCF : la grève continue
- Sanofi-Aventis
- p 12 ■ France Télécom
- La Poste - Centre de tri Rennes Airland
- Thomson Technicolor Rennes
- p 13 ■ Compiègne : la manifestation pour ceux de Continental
- Fermoba - Saint-Doulchard
- Carbone-Lorraine - Gennevilliers (92) : accident mortel
- p 14 ■ Mobilisation pour les crèches
- Hôpital Beaujon (APHP)
- Clinique du Pont-de-Chaumes - Montauban
- p 15 ■ Fralib - Gémenos (Bouches-du-Rhône)
- Les cars d'Orsay (Essonne)
- Ikea Parinor 2 (Seine-Saint-Denis)

La Fête de Lutte Ouvrière

- p 16 ■ Les artistes programmés et les conférences scientifiques

• Retraite à la suédoise

Loin du paradis...

En même temps que commencent les discussions sur la « réforme » des retraites, on entend beaucoup parler du système suédois, proposé par le Conseil d'orientation des retraites (COR) et par les médias comme un modèle dont il faudrait s'inspirer.

Mis en place dès 1998 et finalisé en 2001, après plusieurs années de débats d'experts et son adoption par tous les grands partis, il a remplacé l'ancien système par répartition, avec des pensions fixées d'avance, par un double système - répartition et capitalisation - où les cotisations sont définies, mais les pensions soumises à des fluctuations.

Le taux de cotisation est de 18,5 %, 16 % pour la retraite par répartition et 2,5 % pour la capitalisation, versés sur des fonds de pension au choix du travailleur ou, s'il refuse de choisir, sur un fonds géré par une agence gouvernementale. Chaque travailleur devient donc, qu'il le veuille ou non, un acteur de la Bourse et, par les temps qui courent, un perdant en Bourse.

Dans l'ancien système,

le travailleur suédois devait avoir travaillé au moins trente ans, être âgé d'au moins 64 ans, pour avoir une retraite pleine calculée sur les quinze meilleures années. Dans le nouveau système, il faut avoir cotisé au moins quarante ans ; on peut partir entre 61 et 67 ans, voire à 70 ans, la moyenne effective étant de 65 ans. Quant à la pension, elle repose sur le calcul du cumul des cotisations travailleur-employeur. C'est un capital « virtuel », puisque les cotisations versées tout au long de sa vie par un travailleur servent pour l'essentiel à financer les retraites par répartition. Ce montant global virtuel est réparti en mensualités, calculées sur un certain nombre d'années, en fonction de l'espérance de vie moyenne de la classe d'âge du travailleur au

moment où il décide de partir. Elle est revalorisée selon un index lié à l'évolution de la masse salariale calculée sur trois ans et selon l'évolution des prix.

Autrement dit, plus la situation de l'emploi est florissante et la masse salariale importante, plus on a de chances de garder un certain pouvoir d'achat, ce qui a été le cas durant les premières années de la réforme. Mais en temps de crise, tout change. Et quand les ressources des caisses de retraite sont insuffisantes, un mécanisme de correction automatique intervient pour rétablir l'équilibre, aux dépens du « capital virtuel » accumulé et des pensions versées.

Restent les retraites complémentaires, établies dans le cadre d'accords collectifs d'entreprise, et les fonds privés de retraite individuelle. Sur une main-d'œuvre globale de 4,3 millions de personnes, 1,9 million de Suédois auraient décidé d'y recourir.

Ce système qu'on nous

vante tant n'a donc rien d'un paradis. Selon un syndicaliste suédois de l'enseignement, même l'Agence suédoise de sécurité sociale reconnaît qu'avec le nouveau système, l'employé moyen aura une bien plus petite pension qu'avec l'ancien (55 à 60 % du revenu final, au lieu de 60 à 65 %). Et en ce début d'année 2010, le gouvernement a annoncé aux retraités une baisse des pensions de 3 %.

Un économiste suédois officiel a attribué l'impopularité du nouveau système auprès du public à une « mauvaise communication », alors que, selon lui, il avait pourtant réussi à « replacer un programme d'assurance sociale très populaire, (...) mais non viable économiquement, dans une structure financière viable ». On ne peut avouer plus crûment qu'on a fait passer la logique du profit avant le bien-être de la population. Pas de quoi s'étonner si on est « impopulaire ».

Sylvie Maréchal

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent

avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante : **LUTTE OUVRIERE BP 233 75865 PARIS CEDEX 18**

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière multimédia (télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière audio

(version parlée de nos textes)

www.lutte-ouvriere-audio.org

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €
Envois sous pli fermé : tarifs sur demande			

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise du 12 avril

Non aux attaques contre la retraite !



Le début des discussions entre les syndicats et le ministre du Travail, Éric Woerth, sur ce qu'ils appellent la « réforme » de la retraite, est noyé dans un flot de mensonges venant aussi bien des dirigeants politiques, tous bords confondus, que des médias et, au-dessus d'eux, du patronat.

Derrière les différentes recettes proposées par les uns et par les autres, tous partagent cette idée, comme l'affirme un quotidien à la une : « *Retraite, la réforme indispensable* ». Tous sont implicitement

ou explicitement d'accord qu'il faut imposer aux salariés, soit de cotiser plus longtemps, soit de réduire directement ou indirectement le montant des pensions. Tous acceptent l'idée que, pour « *sauver la retraite par répartition* », il faut la réforme, ce qui aboutira à l'aggravation des conditions d'existence des salariés.

Pour ce beau monde, le déficit de la caisse de retraite – 7 milliards d'euros en 2009, 10,7 milliards en 2010 – est insupportable : il faut donc faire payer les salariés. Les désaccords portent sur comment faire.

Mais lorsque les banquiers se sont retrouvés avec des centaines de milliards de déficit, on n'a fait que parler de « réforme », mais on ne l'a pas faite. Mieux, les États ont déversé des centaines de milliards pour venir à leur secours !

Non, rien n'exige une aggravation des conditions de retraite des travailleurs ! Rien, si ce n'est la volonté de la classe capitaliste, dont les dirigeants politiques sont les exécutants, de réduire la part des vieux travailleurs pour accroître la leur.

Pour justifier l'injustifiable, on nous arrose de stupidités à longueur de journée. L'argument démographique, par exemple : puisqu'on vit plus longtemps, le nombre de retraités augmente par rapport au nombre d'actifs, c'est mathématique. Mais on oublie d'ajouter que le même nombre d'actifs produit quatre, cinq fois plus qu'il y a vingt, trente ans.

Si la richesse supplémentaire créée par l'accroissement de la productivité était consacrée ne serait-ce qu'un peu plus à ceux qui la produisent, il n'y aurait pas de problème de retraite.

Mais cette richesse supplémentaire est intégralement empochée par la classe capitaliste. Celle-ci ne s'en sert

même pas pour l'investir dans la production en créant des emplois, elle la détourne vers les spéculations financières, catastrophiques pour l'économie.

Et on en arrive à cette situation folle, où on use plus longtemps les vieux travailleurs sur les chaînes de production, pendant que leurs enfants « tiennent les murs » dans les quartiers populaires.

En réalité, combien de patrons préfèrent se débarrasser de leurs vieux travailleurs avant l'âge légal de départ en retraite, c'est-à-dire avant d'avoir droit à une pension complète ? Repousser l'âge légal de départ est une façon hypocrite d'abaisser le montant des pensions.

Depuis la première « réforme » de la retraite, celle de Balladur en 1993, qui a imposé l'allongement progressif de la durée de cotisation à partir de 37,5 ans, chaque gouvernement a cherché à aggraver les conditions de retraite.

Ces attaques font partie des attaques contre les salaires. Elles ont contribué à ce qu'au fil des ans la part des salariés dans le revenu national n'a cessé de diminuer par rapport à la part des revenus du capital.

Ce n'est pas telle ou telle modalité de la « réforme » de la retraite qu'il faut refuser, mais la « réforme » elle-même. Ce n'est pas une question d'« arguments » dans les négociations entre les dirigeants syndicaux et le gouvernement. C'est une question de rapport de forces entre le monde du travail et le grand patronat.

Il ne s'agit pas de philosopher sur ce que serait une retraite juste. En réalité, la seule justice serait que ceux qui ont consacré une grande partie de leur vie à produire et à créer des richesses pour la société en bénéficient aussi bien pendant le temps où ils produisent qu'après, et que le montant des retraites soit celui des salaires. Mais cela ne pourrait se produire que dans une société débarrassée des parasites qui non seulement prélèvent leur part sans travailler, mais imposent aussi les règles sociales correspondant à leurs intérêts.

Pour le moment, il s'agit de se défendre. Cela signifie obliger le gouvernement à revenir sur toutes les mesures imposées depuis Balladur. Cela signifie imposer une retraite permettant de vivre. Avec l'interdiction des licenciements, la répartition du travail entre tous et l'augmentation automatique des salaires en fonction des prix, cela fait partie des objectifs indispensables des futures luttes ouvrières.

Arlette LAGUILLER

Les ministres passent, le Medef veille

Le 18 février, le ministère du Travail avait publié sur son site Internet un classement des grandes entreprises suivant leurs responsabilités dans le stress au travail. 24 heures plus tard, la liste de celles considérées comme de mauvaises élèves avait disparu, suite à une intervention du Medef qui avait jugé une telle initiative « *plus que contestable* ». Darcos, qui était alors ministre du Travail, avait cependant affirmé que la liste serait à nouveau affichée, après une mise à jour, « *dans quelques semaines* ». Foi de ministre !

Quelques semaines ont passé. Woerth a remplacé Darcos et il annonce qu'il n'est pas question d'afficher cette liste, foi de

(nouveau) ministre ! Il a cependant ajouté qu'il allait « *exiger* » des entreprises de plus de mille salariés « *qu'elles fassent figurer dans leur bilan social la mention de l'existence ou non de négociations sur le stress au travail.* » Au Medef, une telle « exigence » doit bien faire rire, car aucune sanction n'est prévue pour les entreprises qui refusent d'ouvrir les négociations. Pour celles qui ont décidé de le faire, afin d'être classées parmi les bonnes élèves, les mesures prétendument destinées à lutter contre le stress au travail sont bien entendu laissées à l'initiative de leur direction.

J.S.

CERCLE LÉON TROTSKY

Le prochain Cercle
Léon Trotsky aura pour sujet :

**L'Iran, après
plus de 30 ans
de régime islamique**

Vendredi 16 avril à 20h 30

Théâtre de la Mutualité – 24, rue Saint-Victor à Paris 5^e
(Métro : Maubert-Mutualité)

Participation aux frais : 3 euros

• Charente-Maritime et Vendée

Après Xynthia, le sort des sinistrés

Six semaines après le raz-de-marée du 28 février, alors que des maires des zones sinistrées s'insurgent contre le fait que pas un euro de l'aide pourtant modeste promise par l'État n'est encore arrivé, les victimes de l'inondation se sentent menacées par les annonces du gouvernement.

Luc Chatel a déclaré que 1 400 maisons situées dans des « zones noires », où le risque d'inondation est important, seraient rasées. On promet tout au plus aux habitants le rachat de leur maison au prix du marché avant la tempête Xynthia, grâce à une indemnisation venant des assureurs et du Fonds de prévention des risques naturels majeurs.

On comprend la méfiance et la colère des habitants des

zones concernées. D'un côté, le maire de Port-des-Barques (estuaire de la Charente) dénonce le fait que, par souci d'économies, ce plan de rachat laisse à l'écart 85 % des habitants menacés de submersion sur sa commune. Parmi ceux-ci, des personnes âgées traumatisées par la tempête de 1999, puis par Xynthia, souhaiteraient pouvoir déménager en étant indemnisées de leur maison, dont le prix du marché est fortement dévalué depuis le raz-de-marée et ne leur permettrait pas de se reloger ailleurs. Elles devraient pouvoir bénéficier elles aussi d'une indemnisation. Par ailleurs, le Fonds de prévention, alimenté par les assurances, ne contient que le quart de la somme nécessaire

aux indemnisations. Celles-ci risquent donc de se faire attendre.

À l'opposé, beaucoup d'habitants des « zones noires », voués à être expropriés, veulent au contraire rester et se constituent en associations, demandant qu'au lieu de démolir leurs maisons on rehausse et consolide, d'autant qu'ont été classées en « zone noires » des maisons qui n'ont même pas été inondées ! Et en effet, si certaines zones ont été construites récemment par des promoteurs avides, sans tenir aucun compte des risques d'inondation, d'autres zones inondées sont construites depuis plus d'un siècle, voire depuis le Moyen Âge.

Le gouvernement invoque le « retour à la nature » pour

justifier les démolitions. Mais dans de nombreux cas c'est comme si l'on demandait le retour à la mer des polders de Hollande, dénoncent des habitants menacés d'évacuation. Et en effet la région du Marais poitevin, où se situent plusieurs des communes sinistrées comme Charron (Charente-Maritime) ou La Tranche-sur-Mer (Vendée), est une plaine alluvionnaire gagnée sur la mer par de grands travaux, du 7^e au 13^e siècle. Il s'agissait à la fois de construire des digues littorales pour empêcher les inondations lors des grandes marées, et de canaliser l'écoulement des fleuves côtiers vers la mer. Cela fut possible grâce à une organisation planifiée du travail, sous la houlette

de moines bénédictins, pour la construction de digues, de canaux et de levées, puis pour leur entretien.

Paradoxalement l'État du 21^e siècle, malgré tous les moyens techniques dont il dispose, les engins de terrassement ayant supplanté la main-d'œuvre servile des moines et les GPS ayant remplacé les instruments de géométrie, en est à démanteler des services publics comme les DDE et n'est même pas capable de simplement entretenir les réalisations datant de l'époque féodale ! Et il ajoute à ces décisions arbitraires le mépris et l'arrogance vis-à-vis d'une population qu'il prie sans ambages de déguerpir.

Correspondant LO

• Chômeurs en fin de droits

Mieux vaut être banquier

Avec la crise, le nombre de chômeurs en fin de droits, c'est-à-dire tous ceux qui ne sont plus indemnisés, explose. En 2009 ils étaient près de 850 000 et, au cours de l'année 2010, ils seront près d'un million à se retrouver dans cette situation dramatique.

Ces chômeurs en fin de droits peuvent théoriquement toucher des allocations comme l'ASS (allocation de solidarité spécifique) ou le RSA (revenu de solidarité active, le successeur du RMI). Mais les conditions d'attribution de ces allocations sont tellement restrictives que, d'après les chiffres mêmes de Pôle emploi, près de 360 000 chômeurs, sur le million qui seront en fin de droits, n'y auront pas droit et ne toucheront donc plus un

euro. L'ASS par exemple est réservée à ceux qui ont travaillé au moins cinq ans durant les dix dernières années. Quant au RSA, les jeunes de moins de 25 ans n'y ont pas droit, ni les personnes dont le conjoint travaille et dont les revenus mensuels dépassent 1 700 euros. Quant à ceux – 640 000 personnes – qui toucheront l'ASS ou le RSA, il leur faudra vivre avec moins de 500 euros par mois, ce qui est impossible.

La situation risque donc de

devenir explosive pour ces centaines de milliers de chômeurs jetés dans la misère. Le gouvernement, le Medef et les syndicats gestionnaires de l'Unedic, la CFDT et FO, seraient parvenus, d'après le journal *Le Monde*, à la mise en place d'un plan d'aide qui permettrait de mettre 860 millions d'euros sur la table, pour donner à ces chômeurs en fin de droits des formations rémunérées, des contrats aidés ou une allocation temporaire de crise.

Les formations seraient financées par l'État, le fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels et l'Unedic. L'État financerait 50 000 nouveaux contrats

d'initiative emploi. Quant à l'allocation temporaire de crise – d'un montant de 465 euros, équivalent à l'ASS – elle serait versée, d'après le journal *Les Échos*, pendant six mois à 80 000 chômeurs n'ayant droit à aucune aide, à la condition expresse qu'ils n'aient pas refusé une formation ou un contrat aidé.

Avec ces mesures, le gouvernement pourra peut-être essayer d'affirmer qu'il a atteint l'objectif fixé par Sarkozy, qui avait déclaré en janvier 2010, qu'il ne laisserait « sans solution » aucun chômeur arrivant en fin de droit. Mais rien ne prouve que cette solution en sera une. Car on sait que penser

de ces formations payées par l'argent public qui ne débouchent que rarement sur une embauche, ou de ces contrats aidés qui « aident » surtout les patrons à payer moins de charges sociales. Et que dire de cette allocation temporaire de crise limitée à six mois comme si dans six mois, celle-ci devrait être terminée ?

Mais le pire dans tout cela, c'est que le financement de ces projets n'est même pas encore clairement défini, les négociateurs prétendant avoir du mal à réunir les millions nécessaires. Ah, si les chômeurs étaient des banquiers, les aides viendraient bien plus vite !

Cédric DUVAL

• Rénovation urbaine

Trop peu de logements, trop chers

Un « programme national de rénovation urbaine » a été lancé en 2003. Le comité d'évaluation et de suivi déplore un trop fort déséquilibre entre démolition et reconstruction, qui « aggrave les tensions dans le secteur du logement social », et il s'alarme « du décalage entre les caractéristiques du parc de logements démolis et celles des logements construits » : ceux-ci sont plus petits et plus chers, si bien que « les familles nombreuses et les ménages aux revenus faibles vont à court terme pâtir de ces transformations ». Même après déduction des

aides au logement, les loyers et les charges augmentent pour 30 % des ménages. Seuls les ménages aux revenus les moins faibles bénéficieront des transformations.

Sans conteste, les grands bénéficiaires sont les patrons et les actionnaires des entreprises du bâtiment. Alors que la quasi-totalité des onze milliards de crédits ont été dépensés, deux tiers seulement des opérations de démolition-reconstruction ont été effectuées ou sont programmées. Pourtant, des crédits supplémentaires avaient été attribués par le plan de relance de

l'année dernière. Mais ce programme de rénovation urbaine s'est inscrit « dans un contexte d'augmentation du coût des opérations » par rapport à leur montant initialement fixé avec les entreprises, « imputable notamment à la progression de 24,6 % de l'indice global du coût de la construction entre le premier trimestre 2003 et le quatrième trimestre 2007 ».

À sa façon, ce rapport officiel confirme la nécessité que l'État construise des logements directement, à prix coûtant, et en nombre suffisant.

Jean SANDAY



• Retraites

Derrière le gouvernement, le patronat à l'offensive

La campagne orchestrée depuis des mois contre les retraites vient de grimper d'un ton, pour accompagner l'offensive annoncée par le gouvernement.

À la suite de ses entretiens avec les leaders des confédérations syndicales, le 12 avril, le ministre Eric Woerth a donné le la : il ne saurait être question de « négociations » : « *On en parle depuis des années. Maintenant il faut agir* ». Et de leur livrer un calendrier ponctué par la publication de divers « documents », la mise en place de divers « groupes thématiques », de nouvelles rencontres avec les « partenaires sociaux », avant d'aboutir, pendant l'été, à une présentation au Conseil des ministres puis au Parlement, dans l'idée d'un vote à la rentrée.

Un calendrier trop court, d'après les responsables syndicaux, comme François Chèrèque qui souhaiterait « aller

au fond des sujets », ou pour Bernard Thibault qui regrette que « *le gouvernement refuse de créer les conditions d'un vrai débat sur les retraites dans le pays* ». Et Jean-Claude Mailly de déplorer une « concertation » qui prend la forme d'une « confrontation »...

Et pourtant qu'y a-t-il d'étonnant à ce que le nouveau ministre du Travail, comme on l'y attendait, lâche les chiens de la prétendue « réforme » des retraites, l'élection régionale à peine oubliée ? Les bénéficiaires de celle-ci ne sont pas à chercher bien loin : les trois organisations patronales reçues par Woerth affichent leur satisfaction. Pour elles, il ne saurait être question de toucher aux revenus du « travail » – entendez : aux bénéficiaires –, ni d'une « taxation supplémentaire », précise le représentant de la CGPME, qui apprécierait une augmentation de la durée du travail, indexée

sur l'espérance de vie.

Quant à Laurence Parisot, accompagnée pour le Medef d'un dénommé Pilliard – cela ne s'invente pas ! –, elle affecte un certain mystère sur ses propositions concrètes, tout en insistant sur la nécessité de préserver la « *compétitivité du site France* ». Il ressort néanmoins d'une réunion du Medef, commentée par *Les Échos*, que celui-ci verrait d'un bon œil

une attaque tous azimuts visant à « *travailler sur les différentes bornes d'âge et les durées de cotisation, tout en tenant compte de l'évolution de l'espérance de vie* », le tout incluant une « *harmonisation avec le régime de retraite de la fonction publique* ».

Recul de l'âge légal de départ, augmentation du nombre de trimestres nécessaires à une retraite à taux plein, alignement à la baisse du calcul des

pensions et refus d'augmenter les cotisations... patronales : tels sont les objectifs de l'offensive du patronat, appuyée par l'artillerie gouvernementale.

Dans un contexte politique où l'équipe sarkozyste juge urgent de donner des gages au monde de la finance, tout en resserrant les rangs de l'UMP derrière « *un président qui tient ses promesses même s'il coule dans les sondages* », cette attaque contre les retraites est une attaque brutale contre des millions de salariés, chômeurs, retraités et futurs retraités.

À celle-ci, le monde du travail se doit d'opposer une riposte d'envergure. Et le premier objectif doit être d'imposer le retour aux 37,5 annuités de cotisation et à l'indexation des pensions sur les salaires, et non sur un indice d'inflation trafiqué.

Viviane LAFONT



• Le PS et les retraites

Des opposants responsables... à l'égard du patronat

Alors que le gouvernement démarre sa série de « concertations » en vue de porter un nouveau coup aux retraites et que le patronat réclame avec de plus en plus d'insistance d'avoir toujours moins à cotiser, le Parti Socialiste commence à faire mine de s'opposer à la prochaine « réforme » des retraites.

Ainsi son porte-parole officiel, Benoît Hamon, a affirmé le 12 avril que l'allongement de la durée de cotisation reviendrait obligatoirement à la diminution des pensions, que l'âge légal de la retraite doit rester à

60 ans, qu'il faut abonder les caisses de retraite en augmentant les cotisations patronales, soit en taxant les revenus financiers jusque-là exonérés, soit en faisant porter les cotisations sur la richesse produite et pas sur les salaires versés, soit les deux.

Voilà au moins un ton différent du consensus régnant, y compris au PS, sur la prétendue « indispensable » réforme des retraites dont les travailleurs devraient se résigner à payer les conséquences.

Mais si Benoît Hamon s'oppose aux projets de la droite concernant cette réforme des retraites, c'est toutefois sans dire quels moyens il envisage

pour l'empêcher de passer. Et surtout il n'est qu'une des voix d'un parti dont la position officielle n'est pas encore fixée.

Martine Aubry, qui avait commencé par dire qu'il était normal de travailler jusqu'à 62 ans, promet maintenant de réunir des spécialistes qui y réfléchiront. Avant que la loi ne soit votée au Parlement ? Avant qu'elle ne soit appliquée ? Ou seulement avant l'élection présidentielle de 2012 ?

De plus, bien des responsables socialistes, à commencer par Hollande et Valls, candidats à la candidature pour 2012, font entendre un autre son de cloche. Partant encore

une fois de l'idée qu'une réforme serait indispensable, ils se prononcent, eux, pour l'allongement de la durée de cotisation. Ils tiennent en fait dès maintenant à se positionner en hommes politiques « responsables », prêts à demander aux travailleurs de faire les sacrifices indispensables... à la sauvegarde des profits patronaux. D'autant que tout ce qu'aura fait ou plutôt défait la droite quant aux retraites, un éventuel gouvernement socialiste n'aura plus à le faire.

C'est ce qui s'était passé avec la réforme Balladur qui, en 1993, avait commencé à augmenter le temps de cotisation

au-delà de 37,5 ans et à faire passer la base de calcul des dix aux vingt-cinq meilleures années, entraînant une baisse progressive des pensions. Cette réforme, cette attaque contre les retraites, votée par une majorité de droite, avait été appliquée par la majorité et le gouvernement de gauche élus en 1997, le gouvernement Jospin, qui n'avait rien trouvé à y redire.

Et cela illustre bien mieux la politique du PS sur les retraites que tous les discours de circonstance de ces jours derniers et toutes les discussions d'experts.

Paul GALOIS

La retraite par capitalisation chez EDF et GDF-Suez

Dans le cadre de la modification du régime des retraites décidée par les directions il y a quelques années, un nouveau système a vu le jour dans les industries électriques et gazières (qui sont constituées pour l'essentiel par EDF et GDF-Suez). Il s'agit d'une retraite dite « supplémentaire », qui s'ajoute à la retraite classique et qui a été imposée au personnel.

Personne n'avait rien

demandé, surtout pas des prélèvements sur les feuilles de paye. Mais c'est comme ça, c'est obligatoire !

Lorsque certains futurs retraités ont reçu un papier emberlificoté de l'AG2R, organisme qui gère ces retraites par capitalisation, ils ont lu qu'ils allaient toucher une certaine somme, par exemple 80 euros. Ils ont cru qu'il s'agissait d'un versement par mois. Ce n'était pas énorme, mais cela aurait

fait une petite rentrée.

Mais en y regardant de plus près, certains ont découvert qu'il s'agissait d'un versement annuel, à diviser par douze pour avoir le montant mensuel !

Autant dire que cette retraite par capitalisation, qui n'était déjà pas très populaire au départ, n'a pas du tout la cote !

Correspondant LO

Au sommaire de

LUTTE DE CLASSE N° 127 (avril 2010)

Après les élections régionales

- Au lendemain des élections régionales
- Le NPA à la lumière de sa campagne électorale
- Combat Ouvrier aux régionales en Martinique et Guadeloupe

Documents

Résultats

Prix : 2 euros - Envoi contre cinq timbres à 0,56 euro

• Un salarié victime des émanations de bitume Eurovia, une filiale de Vinci, mise en accusation

Le procès intenté par la famille d'un ouvrier, mort d'un cancer de la peau causé par une exposition prolongée au bitume, s'est tenu à Bourg-en-Bresse. Le jugement sera rendu le 10 mai.

Francisco Serrano Andrade avait travaillé une vingtaine d'années à l'arrière d'un camion d'épandage de goudron, pulvérisant le bitume sur les routes à l'aide d'une lance, sans autre protection que des gants. En 2006 est apparu un carcinome qui se propagera rapidement sur son visage et conduira à son décès deux ans plus tard, malgré les traitements et les opérations.

Comme il fallait s'y attendre, la société Eurovia, filiale du groupe Vinci pour laquelle travaillait M. Andrade, refuse toute responsabilité dans la mort de son employé. L'avocat de la compagnie estime avec cynisme que le cancer « a été provoqué par une exposition excessive au soleil et non par l'inhalation de produits toxiques ». Pourtant, il est reconnu que le bitume, résidu provenant de la distillation de pétrole brut, contient des substances cancérigènes. C'est à ce titre d'ailleurs que la Caisse d'assurances maladie a admis qu'il existait « un lien direct entre la maladie et l'activité

du salarié », ce qui a appuyé la famille Andrade dans sa volonté d'attaquer Eurovia, pour l'obliger, ainsi que les autres entreprises dans lesquelles les ouvriers sont au contact du bitume, à appliquer des règles de sécurité.

D'après l'Institut national de recherche et de sécurité, plus de 4 000 travailleurs seraient ainsi exposés aux émanations de bitume. Beaucoup parmi eux étant des immigrés retournés dans leur pays, il est difficile de savoir combien d'entre eux ont développé un cancer de la peau, d'autant que les sociétés de travaux publics bloquent tout accès des chercheurs, dont ceux du CNRS, aux dossiers médicaux des ouvriers chargés de l'épandage du goudron.

Il faut espérer que la famille gagne le combat juridique qu'elle a entrepris pour que cesse le mépris des entreprises de travaux publics, et non des moindres, envers la santé et la vie des travailleurs qu'elles emploient.

M. L.

• Aéroport de Roissy (région parisienne) Licenciés pour quelques croissants reçus

Un travailleur de Roissy se défendait, le 13 avril, devant le tribunal de Prud'hommes de Bobigny, en Seine-Saint-Denis, qui a repoussé sa décision à juillet. Son patron l'a licencié parce que Air France ne supporte pas qu'on s'en prenne à ses biens, même à des croissants destinés à la poubelle.

Quand l'équipage d'un avion offre au conducteur, qui le convoie après l'atterrissage, ce qui reste de viennoiseries, cela peut se payer d'un licenciement pour « faute grave ». Air France ne veut pas que quelques croissants, yaourts ou autres, même donnés et même ne pouvant pas être reproposés sur un autre vol, soient destinés à la pause de travailleurs qui, d'ailleurs, n'ont pas de cantine.

Tous les travailleurs de l'équipe, chefs compris, de la société de transport concernée prenaient ainsi leur pause au vu et au su de tous, tant cela allait de soi. Mais pas pour Air France qui a porté plainte. Après quoi



les gendarmes de l'aéroport se sont mis sur la piste des croissants et de ceux qui les acceptaient du personnel navigant. Cela a abouti au licenciement de plusieurs salariés.

Sur les plates-formes de Roissy, d'Orly et d'autres aéroports, des salariés d'entreprises de transport ou de nettoyage sont régulièrement licenciés pour un jus de fruit destiné à être jeté ou pour un quotidien laissé à bord après avoir été lu par un passager...

Écœurés par ce gaspillage d'après atterrissage, des salariés de sociétés, telle Servair et

auparavant Skychef, qui chargent plateaux-repas et snacks à bord des avions, avaient demandé que ce qu'ils récupéraient après un vol soit au moins remis à des associations comme les Restos du Cœur. Pas question pour les patrons! Ils en font une question de principe.

Gaspiller de la nourriture et licencier un travailleur parce qu'il a accepté – ce que des navigants ont confirmé au tribunal – un peu de nourriture pour lui et ses camarades, voilà qui juge les « principes » des patrons! Et ça nous reste en travers de la gorge.

Correspondant LO

• Carrefour Market

L'arnaque sur les salaires contestée

Plus de 1 500 salariés de Carrefour Market (ex-Champion) ont déjà déposé un dossier devant des tribunaux de Prud'hommes pour non-paiement du temps de pause. Ils demandent le rappel de salaires impayés représentant environ 2 800 euros par personne.

En septembre 2009, le tribunal de Prud'hommes de Creil, dans l'Oise, avait donné raison aux caissières du magasin de Lamorlaye et condamné le groupe Carrefour à verser plus de 250 000 euros de rappel de salaires à ses employés. Le même mois, il avait aussi été condamné

au pénal par le tribunal de police de Lyon pour le non-paiement des pauses, violant la loi sur le smic.

Ces jugements ont encouragé des salariés lésés de différents magasins Carrefour Market à porter plainte à leur tour. Pour éviter que des pressions ne

s'exercent sur les plaignants, les dossiers ne sont déposés par les syndicats que lorsqu'il y en a au moins une dizaine par magasin.

Selon la convention collective de la grande distribution, les salariés ont droit à trois minutes de pause par heure, et le temps de pause doit être rémunéré à hauteur de 5% du travail effectif. Autrement dit, résume un de leurs avocats, « un salarié qui travaille 35 heures a droit à 1,75 h de pause et doit être payé 36,75 h ». Mais en 2005, poursuit-il,

« le smic a augmenté de 5% pour harmoniser les différents smic nés des lois Aubry, et la direction de Carrefour Market en a profité pour amortir cette hausse en faisant disparaître les 5% du temps de pause ». Le manque-à-gagner pour chaque salarié s'élève à plus de 50 euros par mois, et ce depuis près de cinq ans. Les 1 500 dossiers déposés représentent à eux seuls 4,5 millions d'euros impayés que Carrefour aurait ainsi détournés à son profit.

L'arnaque s'ajoute ainsi aux conditions de travail pénibles, aux horaires décalés et aux bas salaires que Carrefour impose à ses salariés. Et il n'est pas le seul groupe à s'estimer au-dessus des lois, c'est une pratique courante dans la grande distribution. La bataille juridique a déjà permis à une partie des salariés de Carrefour Market de récupérer les sommes qui leur étaient dues. C'est un encouragement pour les autres.

Marianne LAMIRAL

• Collège Françoise-Dolto - Paris XX^e

La violence à l'école et l'indifférence du gouvernement

Jeudi 8 avril, en fin de matinée, un enseignant du collège Françoise-Dolto, dans le 20^e arrondissement de Paris, était mis à terre et frappé par un élève. Cette agression a eu lieu alors même que se tenaient les États généraux sur la sécurité à l'école, une contribution verbale du gouvernement censée apporter des réponses aux problèmes de la violence dans les établissements scolaires.

L'ensemble des enseignants

du collège, excédés par les incidents qui se sont multipliés ces derniers temps, décidaient de ne pas reprendre les cours l'après-midi. Presque aussitôt débarquait une équipe mobile du rectorat, conduite par l'inspecteur d'académie chargé du second degré, qui arrivait tout droit des États généraux. Se croyant toujours dans cette réunion, il nous a saoulés de paroles, si bien qu'un enseignant a fini par lui signifier

que, ni lui ni ses collègues n'avaient besoin de sa thérapie de groupe. Ils voulaient des actes concrets, c'est-à-dire des moyens humains supplémentaires. Dans le droit fil de ce que dit Luc Chatel, le ministre de l'Enseignement, il s'entendit répondre sans surprise: « On ne peut pas mettre un surveillant derrière chaque élève », et que c'est au corps enseignant de trouver des solutions avec les moyens déjà

existants.

Ces propos n'ont fait que raviver la colère. Résultat: le lendemain, aucun enseignant ne reprenait le travail. Tous demandaient, entre autres, trois postes de surveillants supplémentaires, un demi-poste de conseiller principal d'éducation et un personnel de direction pour palier les absences de la principale-adjointe stagiaire.

L'après-midi, l'inspecteur

d'académie était de retour pour annoncer l'arrivée d'un personnel de direction jusqu'à la fin de l'année scolaire, ainsi que le paiement de la journée et demie de débrayage. C'était loin de satisfaire toutes les revendications mais le sentiment dominant était tout de même la satisfaction d'avoir fait reculer l'administration, grâce à une réaction collective et solidaire.

Correspondant LO

• Raffinerie des Flandres-Total - Dunkerque

Le gouvernement appuie Total

Après la déclaration du ministre de l'Industrie, Estrosi, au Sénat le 1^{er} avril, les médias ont souvent affirmé que le gouvernement refusait le plan de Total concernant l'arrêt du raffinage à Dunkerque. La lecture du compte-rendu de la séance du Sénat dément cette affirmation.

Tout d'abord, Estrosi y présente très favorablement les activités de substitution imaginées par la direction de Total à la Raffinerie des Flandres: un centre d'assistance technique, un centre de formation, la mutation des salariés restants dans les autres raffineries ou d'autres usines du groupe. C'est tout ce que les travailleurs de Total-Dunkerque, en grève depuis trois mois, refusent car ils ne veulent pas être obligés de

changer de région ou être toujours dans les TGV ou sur les routes pour aller travailler.

Ensuite, il met en valeur la création d'un terminal méthanier prévue par EDF et auquel participerait Total. Mais ce terminal n'emploierait que 50 personnes en 2014. Ces emplois ont d'ailleurs déjà été promis à d'autres travailleurs de la région, licenciés ces derniers mois! Enfin, Estrosi loue la promesse de Total de

ne pas fermer d'autre raffinerie en France durant les cinq prochaines années. Comme si Total pouvait se sentir tenue par une quelconque promesse, alors que les actionnaires ont accumulé 100 milliards de bénéfices durant la décennie et décident pourtant d'arrêter le raffinage à Dunkerque.

Après cet appui global à Total, Estrosi lui demande pour valider son projet des solutions concrètes concernant l'avenir des 450 sous-traitants et du port de Dunkerque. Si ces mesures sont du même tonneau que celles concernant les 380 salariés de Total, elles ne seront pas favorables aux travailleurs. Tout

juste au patronat des entreprises de sous-traitance et du port.

Face à Total et au gouvernement, la journée du jeudi 15 avril sera importante. En effet, les directions syndicales ont décidé d'appeler tous les travailleurs des raffineries en France à une journée de grève à l'occasion de l'ouverture d'une table ronde nationale sur le raffinage. Est-ce que cela marquera la reprise de la grève de solidarité avec Dunkerque de février, arrêtée brutalement par les directions syndicales? Beaucoup de travailleurs l'espèrent.

Serge VIARD

• Clermont-Ferrand

Manifestations contre les expulsions de sans-papiers

Jeudi 8 avril, une nouvelle manifestation a rassemblé deux cents personnes devant la préfecture de Clermont-Ferrand pour s'opposer au préfet qui veut faire expulser des jeunes, des étudiants et une famille arménienne.

Après un premier recul, ce préfet de région, ex-directeur de cabinet du ministre Hortefeux, est revenu à la charge. Il n'est freiné dans son zèle obstiné que par les protestations et manifestations qui se multiplient et se prolongent.

Il y a d'abord le cas de Zyed, un étudiant qui a été arrêté et enfermé au centre de rétention de Lyon depuis trois semaines, qui devrait être expulsé sous le prétexte officiel qu'il ne réussirait pas ses études. Or, malgré tous les obstacles mis sur son chemin, il en est à sa troisième année d'informatique et s'il

ne réussissait pas ses examens cette année, le préfet y serait à coup sûr pour quelque chose.

La présidente de l'Université, le maire de Clermont-Ferrand et le président du Conseil régional ont demandé à être reçus ensemble par le préfet pour obtenir la libération immédiate de Zyed et sa régularisation administrative.

Il y a aussi le cas de Youssouf, un lycéen qui vit en France depuis sept ans, et où il a de la famille. Grâce aux soutiens qu'il a reçus, le préfet est prêt à une concession pour lui éviter l'expulsion et

le retour en Afrique.

Mais le préfet qui n'est pas à une absurdité près accorde une carte de séjour au frère de Youssouf, qui a moins de 13 ans, mais pas à lui!

D'autre part, la situation des deux sœurs jumelles marocaines de 16 ans semble se stabiliser quelque peu après bien des péripéties: l'une d'elles a pu revenir du Maroc, après avoir été expulsée de France pendant près de quinze jours, tandis que sa sœur a échappé à l'expulsion en se cachant, aidée par des associations.

Là aussi, les soutiens et les manifestations répétées ont incité le préfet à accorder un titre de séjour pour un an. Ainsi à titre symbolique, une cérémonie de « parrainage républicain » est prévue pour ces

jeunes scolaires au cours d'une séance du Conseil régional et peut-être aussi au Conseil municipal.

La situation d'une famille arménienne est également préoccupante. Un de leur fils a été témoin d'un crime. Menacé de mort, il a dû fuir avec sa famille qui s'est exilée en France. Ils ont été arrêtés par la police. La mère et le fils ont été enfermés en centre de rétention, puis libérés. Mais le préfet et ses fins limiers ne les lâchent pas et cette famille craint à tout moment d'être arrêtée et expulsée.

Avec un préfet aussi prompt à exécuter les consignes d'Hortefeux, il ne faut pas relâcher la pression.

Correspondant LO

• Un Angolais sans papiers libéré

La mobilisation a payé

Guilherme Hauka Azanga, un Angolais sans papiers menacé d'expulsion, a finalement été relâché du Centre de rétention administrative où il était incarcéré. Après plusieurs tentatives, la préfecture du Rhône a décidé de mettre fin à sa rétention, devant « l'impossibilité matérielle » de procéder à son expulsion.

À Lyon, où il vivait, le cas de ce père de famille avait suscité une forte mobilisation, à commencer par celle des enseignants et des parents de l'école où ses enfants sont scolarisés. Le jour même de son interpellation, ceux-ci avaient spontanément organisé une manifestation. Des militants associatifs et politiques ainsi que des élus locaux les avaient

rejoints, et deux jours plus tard, plusieurs centaines de personnes avaient défilé dans le centre-ville pour exiger la remise en liberté de ce sans-papiers vivant en France depuis huit ans.

D'autant que, sa compagne étant de santé très fragile, son expulsion risquait de se traduire par le placement des enfants du couple.

Placé dans le Centre de

rétention de Lyon Saint-Exupéry, Guilherme Hauka Azanga avait été transféré à Roissy pour être expulsé vers Luanda, la capitale de l'Angola, mais le pilote du vol Air France a refusé d'embarquer un « passager » entravé, saucissonné serait plus conforme à la réalité. Puis, lors d'une nouvelle tentative, le Portugal, où devait s'effectuer un changement d'avion, a refusé le survol de son territoire.

Ces résistances ont eu raison des décisions préfectorales et Guilherme Hauka Azanga a finalement été libéré. Même s'il reste « en situation irrégulière » et toujours sous la menace d'une expulsion, ce recul de la préfecture du Rhône est un encouragement pour tous ceux qui n'acceptent pas cette situation.

Roger MEYNIER

Pour la régularisation des travailleurs sans papiers

Depuis six mois, en Ile-de-France, 6 000 travailleurs sans papiers sont en grève pour obtenir leur régularisation et le respect de leurs droits de salariés. Avec les onze

organisations syndicales et associations qui coordonnent le mouvement et avec le soutien des partis politiques de gauche et de Lutte Ouvrière. Ils appellent à un rassemblement

le samedi 17 avril

de 14 h à 17 h,

place de l'Hôtel de Ville
de Paris

• Nos lecteurs écrivent

Friche industrielle dangereuse

« Je vous écris suite à un dramatique accident qui s'est produit dans une entreprise désaffectée depuis 2007, la CERES Technologie, à Romainville, en Seine-Saint-Denis.

Mercredi 17 mars, un jeune homme de 34 ans a été électrocuté alors qu'il était entré dans cette usine, ouverte à tout vent. À l'heure où je vous écris, il est encore entre la vie et la mort. Le voisinage a prévenu les secours et quelle n'a pas été alors la stupeur des pompiers découvrant de nombreux fûts toxiques: d'acide chlorhydrique, sulfurique, citrique ainsi que des cuves pleines de produits non identifiés! L'accident aurait pu avoir des conséquences encore plus dramatiques, si l'arc électrique qui a frappé le jeune homme avait enflammé ces produits...

Aujourd'hui, tout le monde se renvoie la balle: le nouveau propriétaire de cette friche industrielle qui juge trop chère la dépollution du site, la municipalité qui dit n'être au courant de rien (alors que des riverains l'avaient pourtant alertée) et le préfet qui s'en est désintéressé.

La dangerosité de cette entreprise était connue depuis plus de cinquante ans. Elle a travaillé pour le nucléaire, pour la fusée Ariane. Mon père y avait travaillé comme « metteur en bain » et nous habitons derrière l'usine. À l'époque déjà, l'acide fuyait, avait rongé les fondations de notre maison et transpirait du béton de notre petite cour. Malgré les plaintes, rien n'a jamais été fait.

Autant dire que l'indignation et la colère des gens du quartier est grande. »

Un lecteur fidèle

• Hongrie La droite remporte les élections législatives L'extrême droite raciste entre au Parlement

En Hongrie, le Fidesz (Union civique hongroise), parti de droite, dans l'opposition depuis huit ans, a remporté dimanche 11 avril une large victoire dès le premier tour des élections législatives, avec 52,7 % des voix ; sans attendre le deuxième tour, cela lui assure d'ores et déjà une majorité de sièges au Parlement.

Le MSZP (Parti Socialiste hongrois), au pouvoir depuis 2002, s'effondre électoralement, recueillant 19 % des voix, contre 43,21 % aux précédentes élections législatives, en 2006. Le Jobbik, parti d'extrême droite créé en 2003, obtient 16 % des voix – contre 2 % en 2006 – et enverra pour la première fois des députés au Parlement. Ses candidats avaient obtenu 15 % des suffrages et trois sièges (sur 22) aux élections européennes de juin 2009.

Créé en 2003, le Jobbik s'est développé sur la base d'une démagogie nationaliste et raciste. Dénonçant le traité de Trianon, qui, en 1920, au lendemain de la Première Guerre mondiale, avait amputé le pays des deux tiers de son territoire et de trois millions de ses ressortissants, il revendique le retour à la « Grande Hongrie » et s'en prend au capitalisme, à la mondialisation, à l'Union européenne, aux politiciens, aux Juifs et surtout à la minorité rom (600 000 personnes sur dix millions d'habitants) rendue responsable de toutes les difficultés de la population hongroise.



Meeting du Jobbik dans une ville de province

À la différence d'un Le Pen en France, ce parti d'extrême droite ne se contente pas de discours. Il s'est doté d'une formation paramilitaire, la Garde hongroise qui, depuis 2007, sème la terreur dans les villages à forte population rom : cocktails molotov contre les maisons, symboles nazis tracés sur les murs, et même meurtres : six Roms auraient ainsi été assassinés au cours des deux dernières années. C'est dans les régions du nord-est du pays, où la concentration de population rom est la plus importante, que le Jobbik a fait ses meilleurs scores électoraux, qui le placent loin devant le Parti Socialiste.

La Hongrie, est l'un des pays

où l'impact de la crise a été ressenti le plus tôt et le plus fortement par la population. Parmi les premiers pays d'Europe de l'Est frappés par la crise financière, et l'un des premiers pays d'Europe menacés de faillite, elle a reçu en octobre 2008 du FMI, de la Banque mondiale et de l'Union européenne, 20 milliards d'euros sous forme de prêt. En contrepartie, le gouvernement a mis en œuvre un nouveau plan d'économies budgétaires draconiennes, autrement dit, un nouveau plan d'austérité pour les populations. En 2006, dans la perspective de permettre l'intégration de la Hongrie à la zone euro, le même gouvernement avait déjà imposé à la

population un plan d'austérité. Il s'agissait – déjà – de réduire les déficits et l'endettement du budget de l'État, pour satisfaire aux « critères de Maastricht ».

Cela s'est traduit par des suppressions massives d'emplois dans les services publics, par la hausse de la TVA de 15 % à 20 % sur les produits de consommation courante, la hausse du prix de l'électricité et du gaz, et même la réduction des salaires par la suppression du treizième mois là où il existait. Le nouveau plan d'austérité en a rajouté.

En quelques années, le chômage a explosé et une partie croissante de la population a vu ses revenus s'effondrer, et les plus pauvres – en particulier les Roms

pour lesquels le chômage atteint dans certaines régions jusqu'à 90 % – se sont enfoncés dans la misère.

Dans ce contexte, l'extrême droite a trouvé dans le désespoir et la révolte des populations appauvries un terreau favorable à sa démagogie. Mais elle l'a trouvée d'autant plus facilement que c'est un gouvernement étiqueté socialiste qui s'est trouvé aux commandes pour faire payer durement la crise à la population – après avoir été élu, en 2006, en promettant le contraire. Et d'autant plus facilement aussi que face à cela, la classe ouvrière n'a pas été en état de riposter et d'imposer ses propres solutions.

Viktor Orban, dirigeant de l'Union civique hongroise (Fidesz), qui vient de remporter le premier tour des élections législatives, a exclu toute alliance avec le Jobbik. Pourtant, pour séduire les électeurs, il a commencé à lui emprunter certains de ses thèmes, jouant lui aussi la carte du nationalisme, reprenant en particulier à son compte la revendication d'une Grande Hongrie. Dans une région d'Europe où le sort des minorités ethniques ou nationales reste un sujet explosif, c'est jouer avec le feu. Dans l'immédiat, cela ne pourra que favoriser le développement du sentiment anti-hongrois des populations des pays voisins – Slovaquie, Roumanie, Serbie, etc. –, terreau favori des démagogues réactionnaires locaux.

Jean-Jacques LAMY

• Asie centrale Le président kirghize chassé par la rue

À Bichkek, capitale du Kirghizistan, une des cinq ex-républiques soviétiques d'Asie centrale, c'est en déposant des tulipes sur leurs tombes que la foule a enterré les victimes des manifestations qui viennent de forcer le président Bakiev à se réfugier dans son fief du sud du pays.

Bakiev avait sévi comme Premier ministre d'Akaïev, l'ex-chef de la république soviétique locale resté aux commandes après l'éclatement de l'URSS. Puis, il y a juste cinq ans, par un coup d'État baptisé « révolution des tulipes », il avait écarté ce dernier au profit d'une coalition de dignitaires du régime.

Luttes de clans et coups d'État à répétition

Cette coalition d'appétits rivaux vola rapidement en éclats car Bakiev et son clan trustèrent bientôt tous les postes en écartant leurs alliés de la veille. Or, dans ce petit pays montagneux (les quatre dixièmes de la France) sans grandes ressources négociables, plus qu'ailleurs encore, le meilleur moyen de s'enrichir est de monopoliser le pouvoir. Au risque, bien sûr, de voir se tourner contre soi tous ceux que l'on a écartés de la mangeoire.

C'est pourquoi celle qui vient d'être nommée présidente par intérim, Roza Otounbaïeva, ex-ambassadrice et ex-ministre des Affaires étrangères des deux tentatives précédentes, dénonce le fait que ceux-ci et leurs parents raflaient toutes les richesses,

sans rien laisser aux autres clans dirigeants.

Les « démocraties » occidentales complices

Quant aux puissances occidentales, elles ne trouvaient rien à redire à cette dictature. D'abord, Bakiev avait le bon goût de laisser l'armée des États-Unis, ainsi que les états-majors français et espagnol disposer d'une base aérienne indispensable à leurs opérations en Afghanistan.

Et comme il paraissait en outre plus éloigné de Moscou que son prédécesseur, c'était le cadet des soucis des gouvernements américain et européens de savoir comment pouvait survivre la population sous un tel régime. Et cela alors que de récentes hausses des prix, notamment de l'énergie, avaient encore amputé des salaires misérables, de l'équivalent de quelques dizaines d'euros pour qui a un travail.

C'est cela qui a mis le feu aux poudres, faisant descendre dans la rue des milliers de manifestants qui, malgré les tirs de la police, ont pris d'assaut la présidence et d'autres symboles d'un pouvoir honni. Ce sont eux qui ont payé le prix fort pour chasser le dictateur,

• Sommet sur la sécurité nucléaire

Les pyromanes crient au feu

Les 13 et 14 avril, le président américain Barack Obama a réuni à Washington 49 chefs d'État pour discuter de la sécurité nucléaire mondiale. Le plus grand danger pour le monde, affirme le chef du plus puissant État de la planète, serait que des terroristes prennent le pouvoir dans un pays possédant l'arme nucléaire ou parviennent à se procurer, auprès d'un de ces États, de quoi fabriquer leurs propres bombes. Et en ligne de mire, il a aussi bien sûr et toujours l'objectif des sanctions contre l'Iran.

De même si l'arme atomique s'est « disséminée » en Israël, au Pakistan, en Inde, c'est bien parce que les États-Unis ont, à tout le moins, laissé faire ces États qui sont leurs fidèles alliés. La Russie, la France, la Grande-Bretagne et la Chine, autres « puissances », possèdent elles aussi un armement nucléaire et n'ont pas l'intention de s'en débarrasser. Sarkozy, présent à la conférence, a même insisté sur le fait qu'il « n'abandonnerait pas cette arme, garante de la sécurité du pays, dans un monde aussi dangereux qu'il l'est aujourd'hui ».

Mais qui a fait de ce monde un endroit dangereux où des

bombes, dont la quasi-totalité viennent des soutes des avions des puissances capitalistes, peuvent exploser à tous les coins de rue ? Qui fabrique, vend et utilise tous les jours et partout des monceaux d'armements et dans quel but ? Qui consacre le meilleur de la technique et de la science à tuer des êtres humains ? Qui donc a accumulé dans ses arsenaux suffisamment de têtes nucléaires pour faire sauter la planète entière ? Et surtout qui, après avoir exploité et affamé la majeure partie de l'humanité, après avoir semé la misère et le ressentiment, ne propose d'autre ordre que celui basé sur la menace des armes ? Qui, si ce ne sont les puissances capitalistes, les États-Unis, la France et les autres ?

La « sécurité », nucléaire ou pas, est en de bien mauvaises mains entre celles des dirigeants du monde capitaliste.

Paul GALOIS

• À Rio au Brésil Les orages ravagent les favelas de Rio

Les 5 et 6 avril, à la suite des pluies torrentielles qui ont ravagé la région de Rio de Janeiro, on a compté rapidement plus de 220 morts. Et tous n'ont pas été recensés : il y aurait 200 victimes sous un pan de colline qui s'est effondré à Niteroi, de l'autre côté de la baie de Rio.

La ville de Rio elle-même a été bloquée plusieurs jours. L'inondation a arrêté autos et autobus au milieu des rues, coupé l'électricité, contraint les commerces à fermer. Des dizaines de milliers de personnes n'ont pu rentrer chez elles après le travail et ont campé dans des casernes ou des écoles. Beaucoup, réfugiés sur les autobus transformés en îles, ont été libérés par les pompiers. Le stade du Maracana était une gigantesque piscine.

Face au désastre, les autorités se sont contentées de prier le ciel pour que la pluie cesse et d'accuser les victimes d'être seules responsables de leur malheur. « La seule chose qu'on peut faire, dans un moment comme ça, c'est de demander à Dieu que la pluie s'arrête un peu, pour que les choses s'améliorent et reviennent à la normale », a déclaré le président Lula de passage à Rio. Le maire de la ville a demandé aux gens de ne pas appeler les secours : « Nous ne pouvons rien faire. »

Quant au gouverneur de l'État de Rio, il a eu le front de dénoncer ceux qui s'obstinent à habiter des zones à risques : « Ils sont irresponsables d'habiter là. Ces gens commettent pour ainsi dire un suicide. »

Mais est-ce la faute des zones pauvres s'ils ne peuvent habiter les immeubles luxueux des centres-villes ? Il y a à Rio un million d'habitants. En huit ans, les favelas de Niteroi ont doublé. Les bidonvilles occupent toutes les zones non constructibles, en particulier au bord des rivières, des égouts à ciel ouvert, sur les pentes et collines dangereuses, près des décharges et dessus. Les trafiquants s'affrontent entre eux ou avec la police pour contrôler les favelas escarpées de Rio.

L'insécurité, les mauvaises conditions de vie et d'habitation, la mort : pour les pauvres de Rio c'est tous les jours, et un peu plus en période d'inondations.

Vincent GELAS

SNCF

La grève continue

Mardi 13 avril, la grève à la SNCF appelée par la CGT et Sud, qui avait démarré le 6 avril au soir, se poursuivait. Certes, de façon très différente selon les secteurs. Tandis que sur la région parisienne les grévistes restaient très minoritaires, y compris chez les agents de conduite, les contrôleurs et les travailleurs du Fret, dans certaines autres régions, le nombre

de grévistes se maintenait, voire augmentait.

La fédération CGT a adressé des consignes aux militants afin qu'ils agissent pour « impulser et renforcer » le mouvement. Et bien qu'aucun objectif précis ne soit fixé à la grève, sinon de « réelles négociations » (selon les termes de la direction CGT), bien qu'il y ait très peu d'assemblées générales de grévistes

communes à l'ensemble des services d'une localité (laissant les cheminots isolés dans leur secteur pour prendre une décision de reconduction de la grève), bien que le démarrage de la grève, marqué par de multiples préavis échelonnés dans le temps selon les différentes catégories de cheminots (roulants, sédentaires, commerciaux, etc.), ait désorienté travailleurs

et militants, les attaques de la SNCF sont telles que de nombreux cheminots ont décidé de se saisir de l'appel à la grève pour exprimer leur mécontentement, voire leur colère et leur crainte de l'avenir. Et la plupart de ceux qui se mobilisent aujourd'hui savent qu'il serait nécessaire que la grève se confirme et s'étende.

Oui, il serait souhaitable que les secteurs les plus

déterminés finissent par entraîner dans le mouvement les moins convaincus. La direction de la SNCF serait alors bien obligée de revoir sa politique, pour tenir compte de ce que réclament les cheminots depuis des mois, sinon des années: des embauches et des garanties sur les conditions de travail, ainsi que des augmentations de salaire.

Lucienne PLAIN

• À Lyon Perrache

Dans les services des ventes de billets et de la manœuvre, la grève a commencé dès lundi 5 avril au soir. Les cheminots voulaient obliger leur direction à renoncer aux cinq suppressions de postes annoncées. Le mouvement a été très suivi. C'est à plus de 50 (sur environ 250 personnes) qu'ils sont allés interpellier la direction, qui a prétexté d'une baisse du trafic pour justifier les suppressions de postes, explication rejetée par les cheminots car, avec les vacances proches, l'activité va au contraire augmenter. Aussi la grève a-t-elle été reconduite.

Le 8, la direction a reculé et annoncé qu'elle ne supprimait plus que deux postes, ce qui a satisfait la plupart des grévistes, qui ont cependant décidé à la

majorité de poursuivre la grève jusqu'au 9, en se joignant à la grève nationale en cours.

Les contrôleurs et les conducteurs ont, eux, démarré la grève le mardi soir 6 avril. Cependant, dès le début, la CGT et Sud ont décidé que, bien qu'étant en grève ensemble, les différentes catégories, commerciaux, conducteurs et contrôleurs, se réuniraient dans trois assemblées générales séparées.

Les revendications portent principalement sur l'embauche, pour la CGT, et contre les réorganisations et le recul sur le statut, pour Sud. Les grévistes craignent la refonte du règlement concernant leurs conditions de travail et leurs horaires mais aussi, dans le futur, des suppressions d'emplois et des

licenciements comme au Fret.

Vendredi 9 à midi, à l'appel de la CGT, 300 cheminots de différents centres et de toutes catégories se sont rassemblés devant la direction régionale et l'ont envahie. Les représentants de la direction qui les ont reçus se sont entendu dire leurs quatre vérités par les grévistes, en particulier ceux du Fret.

Lundi 12 avril, à Perrache, 75 % des 400 contrôleurs étaient en grève et 160 s'étaient déplacés à l'AG pour la reconduire. Plus de 40 conducteurs sur 150 ont eux aussi revoté la grève. Mardi, les deux AG, avec un peu moins de contrôleurs et un peu plus de conducteurs présents, ont décidé de poursuivre leur mouvement.

Correspondant LO

• Au triage de Sibelin (Rhône)

À Sibelin, près de Lyon, la grève a débuté mardi soir 6 avril, à l'appel de la CGT et de Sud, et elle a été revotée tous les jours jusqu'au mardi 13 avril. Elle est bien suivie depuis le début, par environ 60 % des cheminots de l'Exploitation et des conducteurs, qui représentent quelque 330 travailleurs. 80 sont présents tous les jours à l'assemblée générale pour décider de la poursuite. Les piquets de grève ont été maintenus aussi pendant le week-end.

Ce qui inquiète les grévistes, c'est l'avenir du fret ferroviaire, la peur de perdre leur emploi, leur statut, ou d'être envoyés travailler dans des filiales. Car depuis des années la SNCF se débarrasse de nombreux trafics et les transfère dans des filiales ferroviaires comme VFLI ou routières comme Geodis.

D'autre part, la SNCF aide à la mise en place de petites entreprises privées, les OFP (opérateurs ferroviaires de proximité), qui remplacent

les cheminots dans certains sites et à qui la SNCF fournit à moindre coût le matériel ferroviaire, les locaux et assure les formations. Le ministère a même prévu un fonds pour les aider, si elles n'ont pas les fonds suffisants.

Depuis des années que la SNCF multiplie l'intervention des filiales, de la sous-traitance et prend prétexte de la concurrence pour diminuer les effectifs, elle met en danger la vie de ceux qui travaillent sur les voies. Récemment, à la Guillotière, un conducteur s'est arrêté d'urgence en s'apercevant que des gens travaillaient sur la voie.

Aujourd'hui, l'inquiétude est surtout liée à l'emploi. La SNCF prévoit de supprimer un emploi sur deux au Fret et a créé une ANPE SNCF. Quand le poste d'un cheminot sera supprimé, trois propositions de reclassement lui seront faites, pas forcément dans la région, et éventuellement dans une filiale. S'il les refuse, ce sera le

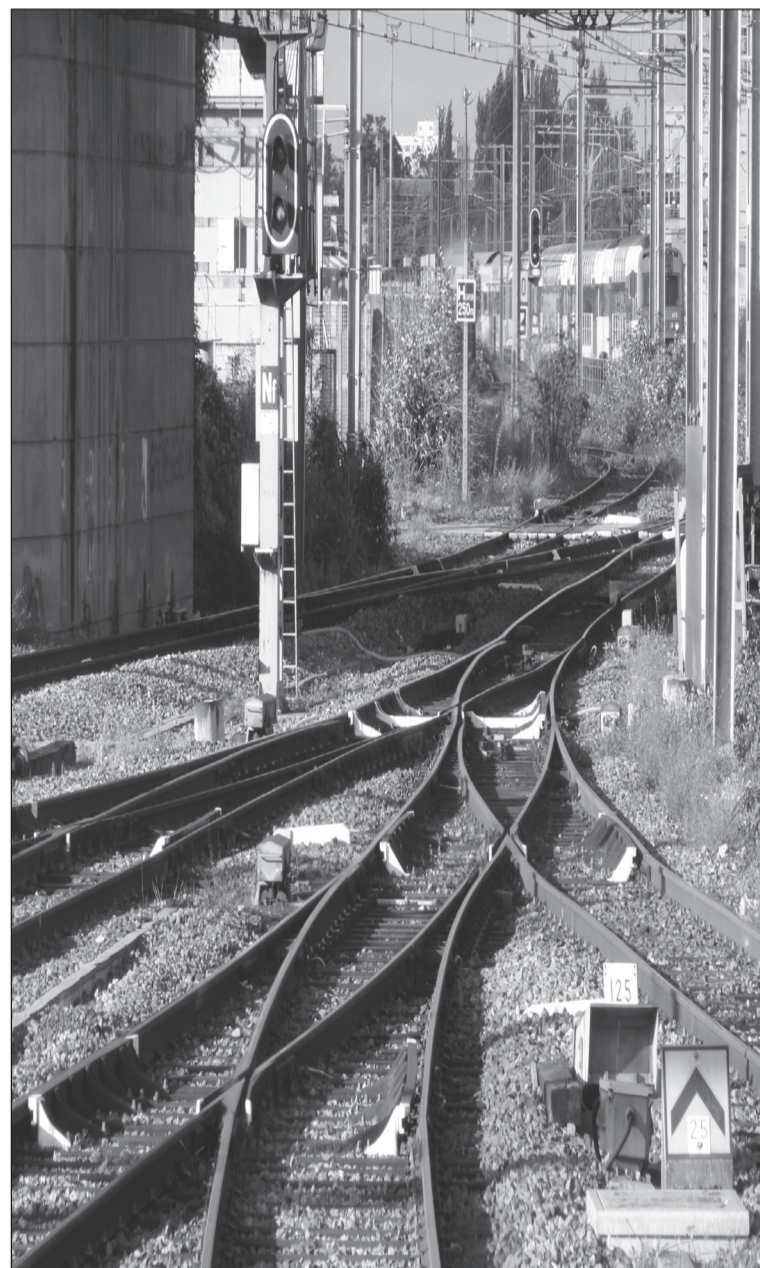
licenciement.

Tout cela fait que les cheminots du triage ont voulu poursuivre la grève. Très peu de trains entrent et sortent, et les conséquences commencent à se faire sentir chez les clients de la SNCF, comme l'usine Rhodia Belle-Étoile, qui ne reçoit plus de matières premières.

Comme la direction Fret refuse tout dialogue, lundi matin 12 avril les grévistes sont allés à 70 envahir les locaux de la direction Fret Sud-Est à la Part-Dieu et ont occupé les lieux pendant quatre heures, furieux que le directeur ne soit pas là et que son adjoint n'ait pas de réponse à leur apporter.

Le lendemain, de nouveau, plus de 80 présents à l'AG ont reconduit la grève. La colère est montée d'un cran car, après sept jours de grève, ils n'ont toujours aucune assurance sur leur avenir.

Correspondant LO



• À Limoges

Mardi 13, à la SNCF de Limoges, près de 70 % des conducteurs et des contrôleurs étaient toujours en grève. Et la continuation a été votée à l'unanimité de la cinquantaine de présents aux assemblées générales, tant chez les contrôleurs que chez les conducteurs.

Les grévistes en ont ras le bol des tournées de travail à rallonge, veulent obtenir des effectifs suffisants, sont inquiets sur l'avenir et les conséquences des réorganisations incessantes. Les attaques sur les retraites sont aussi dans toutes les têtes.

De nombreux grévistes

discutent aussi, comme des cheminots des autres services, de la tactique des directions syndicales, de la concurrence entre elles, chacune voulant montrer sa force ou sa particularité plutôt que d'aller dans le sens des intérêts collectifs.

Mais le sentiment, c'est qu'après six jours de grève il n'est pas question de reprendre sans avoir rien obtenu.

Environ 120 conducteurs et contrôleurs sont allés le faire savoir dans les couloirs de la direction régionale.

Correspondant LO

• Aux ateliers de Quatre-Mares – Saint-Étienne-du-Rouvray (Seine-Maritime)

Lundi 12 avril, quelques militants syndicaux sont venus à la porte de l'atelier de Quatre-Mares, distribuer un tract commun CGT-Sud appelant à rejoindre le mouvement des contrôleurs et mécaniciens. Ces derniers étaient en grève massive depuis presque une semaine. Ce tract a provoqué une assemblée générale des ouvriers présents, assez peu nombreux du fait des congés et des repos du lundi. C'est quand même à plus d'une centaine qu'ils sont allés devant les bureaux de la direction pour lire une motion. Puis ils ont décidé en assemblée de se retrouver le lendemain matin aux portes de l'atelier pour mettre tout le monde en grève.

Mardi 13, les piquets de grève étaient nombreux et très peu de cheminots sont rentrés travailler. La directrice des ateliers est allée demander aux délégués de ne pas faire d'assemblée à l'intérieur de l'usine! Évidemment, elle s'est fait envoyer sur les roses et quatre cents ouvriers sont venus à l'assemblée en question. La directrice aussi, accompagnée de cadres! Elle a tenu à intervenir pour défendre la politique de la SNCF, expliquer qu'il n'est pas possible de négocier « *le revolver sur la nuque* », entonné

le refrain « *On est tous dans la même galère* », etc. Autant dire que l'ambiance a commencé à chauffer! Un délégué CGT est intervenu pour lui demander de signer une pétition contre la fermeture du triage de Sotteville (proche des ateliers et que la direction veut fermer), ce qu'elle a bien sûr refusé, avant de promettre de payer le temps que durerait l'assemblée à ceux qui reprendraient le travail tout de suite...

Une partie des cheminots venus à cette assemblée étaient hésitants pour partir en grève, pour de nombreuses et diverses raisons. Mais les provocations de la directrice des ateliers les ont convaincus de rejoindre le mouvement. Les ouvriers ont donc voté la grève par 257 voix, tandis qu'une soixantaine, en grande partie des cadres présents, votaient contre. Puis une manifestation de tous les ouvriers a parcouru le triage de Sotteville pour aller discuter avec les aiguilleurs, avant d'envahir un autre atelier pour discuter avec les cheminots.

Est-ce que la grève se poursuivra? Ce qui est sûr, c'est que le mécontentement des cheminots de la région est grand.

Correspondant LO

• À Orléans Les Aubrais

La grève a démarré le 7 avril au soir, avec de forts pourcentages de grévistes chez les conducteurs, mais aussi dans les gares, à la vente des billets, sur les quais, chez les agents de maîtrise.

Les jours suivants, la grève s'est maintenue chez les roulants, mais est devenue minoritaire dans les autres services. Et à partir du 9 avril, la direction nationale de la CGT n'appelait plus que les conducteurs, les contrôleurs et les agents du Fret à reconduire la grève. Cependant, le secrétaire régional de la CGT précisait que le préavis déposé régionalement concernait, lui, tous les cheminots.

La direction annonce un programme minimum... qui n'est pas respecté. Elle arrive à peine à faire circuler les trains de première urgence, alors que les médias annoncent un « *trafic revenant à la normale* ». Résultat: certains usagers sont

remontés contre les cheminots, même si la plupart du temps les récriminations s'adressent à la direction SNCF qui, même en temps normal, est incapable d'assurer une parfaite circulation des trains.

Aux assemblées de grévistes, communes à tous les services, il y a essentiellement des militants, un peu désorientés par les consignes fédérales, mais qui appellent à reconduire, devant ces assemblées très peu nombreuses. Lundi 12 avril, un nouvel appel à élargir la grève a été distribué par la CGT. Et comme la grève dure et est ressentie dans la région – très peu de trains –, cela incite au moins les agents de conduite à rester en grève, même si l'ambiance générale est irrésolue.

Un nouveau « temps fort », auquel tous les cheminots sont appelés, est prévu vendredi 16 avril.

Correspondant LO

• Sanofi Aventis

Le trust milliardaire ferme deux usines



Plusieurs centaines de travailleurs du groupe Sanofi Aventis se sont rassemblés mardi 13 avril à la Croix-de-Berny, où se tenait la réunion du premier Comité central d'entreprise (CCE). La direction y présentait les conditions de son plan de suppression de 900 emplois et de fermeture de deux usines de production chimique en 2014: le Centre de production de Romainville (Seine-Saint-Denis) et l'usine de Neuville (près de Lyon). Ces annonces font suite à l'arrêt de l'usine de Vitry et à la suppression de 3 000 emplois dans la visite médicale, dans les fonctions centrales et la recherche.

Vendredi 9 avril, une manifestation avait déjà eu lieu à l'occasion d'une réunion du Comité de groupe. Ces suppressions d'emplois s'inscrivent dans la continuité d'un plan de restructuration qui a débuté il y a deux ans, avec 471 suppressions d'emplois à Vitry, la suppression de 900 visiteurs médicaux l'année suivante et, il y a quelques mois, la suppression de 1 200 postes en recherche et développement. Les emplois disparaissent mais, en 2010, Sanofi Aventis a déclaré un bénéfice de 8,5 milliards d'euros, ce qui le place en tête des entreprises du CAC40. Et cela dans un groupe où les bénéfices sont en hausse continue (déjà 7,2 milliards en 2008).

Le Centre de production de Romainville (217 salariés) est ce qui restait d'un important site qui a compté jusqu'à près de 4 000 salariés. Depuis 1985, les plans de suppression d'emplois s'y sont succédé, jusqu'à la fermeture du Centre de recherche et de développement en 2004 (un millier de salariés). En vingt-cinq ans a ainsi disparu ce qui était une des plus grandes entreprises

de la Seine-Saint-Denis, qui regroupait tous les corps de métier et où se sont succédé plusieurs générations de travailleurs.

Depuis plusieurs mois, le personnel s'attendait à des restructurations, mais l'annonce de la fermeture l'a d'autant plus mis en colère que tous connaissent le montant des bénéfices du groupe, qui augmentent chaque année.

Pour essayer de mieux faire passer l'annonce, Sanofi Aventis a envoyé trois émissaires qui tous ont assuré la main sur le cœur que le groupe était obligé de fermer ces deux sites pour sauver les autres usines du groupe, invoquant les coûts de site, la baisse des volumes, la concurrence (par exemple celle de la Chine sur le marché de la vitamine B12), expliquant que tout le monde serait reclassé et que l'emploi serait maintenu en France... durant quatre ans.

Ce sont des mensonges. Aucun départ en retraite n'est remplacé. Des centaines de travailleurs précaires, qui travaillent dans les usines depuis sept ou huit ans, et quelquefois plus, seront mis au

chômage, sans parler des travailleurs sous-traitants qui interviennent depuis longtemps sur les sites et vont se retrouver sans travail, dans des entreprises souvent incapables de les reclasser. Quant aux reclassements en région parisienne, tout le monde sait que les possibilités se raréfient, étant donné que les sites de la chimie ferment les uns après les autres.

Alors, le personnel est décidé à exiger que pas un seul ne reste sans emploi, ou soit contraint d'accepter un reclassement en province sans être volontaire. Et il est décidé à faire payer la direction jusqu'à ce que chacun retrouve un emploi qui lui convienne, sans perte de salaire.

À Neuville, 700 emplois sont supprimés. L'usine de vaccins contre la dengue que la direction va construire n'emploiera que 161 salariés de Neuville. 251 emplois seraient en outre « réservés » pour ceux de Neuville à l'usine Sanofi Pasteur de Marcy-l'Etoile (dans le Rhône), au détriment de nouvelles embauches qui auraient dû se faire.

Ce sont donc à nouveau 900 emplois qui vont disparaître, pour augmenter le profit des actionnaires de ce groupe pharmaceutique dont les bénéfices explosent au détriment de l'emploi, des conditions de travail toujours plus dures, des salaires qui stagnent, entraînant la précarité grandissante d'une partie de la classe ouvrière.

Correspondant LO

• Les suicides à France Télécom

La direction s'indigne... qu'on puisse la mettre en cause

Pour Stéphane Richard, directeur général de France Télécom depuis le 1^{er} mars, la thèse selon laquelle « les dirigeants et les plus de 10 000 managers qu'il y a dans l'entreprise se seraient en quelque sorte entendus pour former un complot visant à pousser les gens au suicide » est « totalement absurde ». « C'est de l'amalgame un peu calomnieux » de la part de « tous ceux qui propagent cette thèse », a-t-il déclaré le 12 avril sur Europe 1.

La direction de France Télécom s'énerve. Sa responsabilité pénale dans la vague de suicides qui s'y produisent est désormais mise en cause par le parquet de Besançon le 17 mars puis par celui de Paris le 8 avril, sur la base de rapports de l'inspection du travail pour « harcèlement moral et mise en danger de la vie d'autrui ».

Loin d'être une exception, France Télécom est en réalité dans la norme : cette société du CAC40, bénéficiaire de milliards d'euros chaque année, avait mis en place en

2005 un plan de suppression de 22 000 emplois en trois ans. Il est vrai qu'environ les deux tiers des salariés ne pouvaient pas être licenciés, car ils étaient protégés par un statut de fonctionnaire. En dépit de cette situation, la direction est arrivée à ses fins en demandant à l'encadrement – les 10 000 « managers » – qu'il mette la pression et obtienne un maximum de départs « volontaires » par les mobilités forcées et une augmentation du stress. « Je ferai les départs d'une façon ou d'une autre », avait déclaré le précédent PDG Didier Lombard lors d'une réunion interne. « On est dans

une considération humaine. Mais c'est la logique business qui commande », avait ajouté le directeur des « ressources humaines ».

Ces pressions ont touché tout le monde, aussi bien les fonctionnaires que les salariés de droit privé. L'inspection du travail souligne que la direction était parfaitement consciente des risques qu'elle faisait prendre et des conséquences sur les salariés puisqu'elle avait prévu des formations destinées à ses cadres pour « mettre en mouvement » le personnel, avec différentes phases allant de la résistance aux restructurations et des

moyens de les faire céder jusqu'aux implications sur la santé des travailleurs.

Tout cela ne serait pas un complot, dit la direction. C'est en tout cas une politique délibérée qui a conduit à 35 suicides en 2008 et 2009, auxquels se sont ajoutés au moins onze nouveaux drames depuis le début de l'année. Cependant, ce qui choque le directeur général, ce ne sont pas les suicides, mais le fait que l'on puisse invoquer une quelconque responsabilité de la direction : « Chacun doit comprendre que dans un suicide il y a un aspect intime et vouloir à toutes forces

recupérer ces drames individuels pour écrire le procès d'une entreprise, ça a quand même quelque chose de choquant ! », s'est même exclamé Stéphane Richard.

Du point de vue des salariés de France Télécom et d'ailleurs, c'est tout le contraire. On peut se féliciter que l'aggravation des conditions de travail dans une grande société ait été mise sur la place publique. Cela ne peut que renforcer le sentiment des travailleurs qu'ils sont dans leur bon droit de refuser collectivement un système aussi inhumain.

Jean SANDAY

Licenciements, suicides et irresponsabilité patronale

Invitée sur LCI dimanche 11 avril, la présidente du Medef Laurence Parisot a déclaré ne pas reconnaître l'image qu'elle se fait d'une entreprise « dans la situation épouvantable qui s'est passée à France Télécom ». « Pour nous, ce n'est pas ça l'entreprise », a-t-elle insisté.

Une telle indignation est

pour le moins suspecte. Dans d'autres entreprises, comme Renault, PSA, Carrefour, ou Sodexo, des suicides ont aussi été rendus publics. Et ce ne sont certainement pas les seuls. D'autres drames se sont également produits, dans la plus grande discrétion, sans que les patrons soient mis en cause. Car combien de

travailleurs ont été licenciés, ont ensuite dû subir le chômage, ou naviguer entre chômage et petits boulots ? Et parmi eux combien ont connu la détresse, voire ont été conduits au suicide ?

De même qu'une maladie professionnelle se révèle parfois longtemps après que le salarié a quitté l'entreprise,

de même le désespoir peut survenir bien après le licenciement qui en est à l'origine. Les patrons licencieurs s'en lavent les mains et leur responsabilité n'est pas recherchée. Mais évidemment leur représentante préfère ignorer le mal qui s'est révélé à France Télécom, comme tout le patronat.

J.S.

• La Poste - centre de tri Rennes Airland

Ras-le-bol généralisé

Au Centre de tri postal de Rennes, 320 personnes travaillent au courrier, de jour comme de nuit, par petites équipes aux horaires différents. Malgré les difficultés à se rencontrer, cela fait plusieurs semaines que le mécontentement s'exprime dans différents services.

Le travail est avant tout physique : on charge et décharge avions et camions, on manipule des caisses et on trie du courrier au rythme des machines. La dégradation imposée par la direction de La Poste se traduit par de nombreux arrêts maladie de longue durée à cause de problèmes de dos ou de tendinites. Beaucoup de travailleurs se retrouvent inaptes à la manutention au bout de quelques années. Les remplacements pour congés maternité ou départs en retraite sont de plus en plus rares et en plus la direction prévoit la suppression de 14 emplois.

Face à cette situation, des assemblées générales improvisées en début de service se sont tenues au milieu du mois de mars en équipe de nuit et au service de relevage de jour. Lors de ces réunions, beaucoup dénonçaient l'absurdité du manque d'effectif alors « qu'il y a des chômeurs dehors qui pourraient être embauchés ! »

Les mêmes problèmes se posant dans tous les horaires, un préavis de grève a été déposé à l'initiative de la CGT, suivie par Sud, FO et la CFDT pour le 7 avril avec appel à un rassemblement de tous les effectifs dans l'après-midi du 8 avril.

Celui-ci a réuni une centaine de grévistes et plusieurs équipes étaient en grève à plus de 80 %. Cette mobilisation tombait juste au moment où la direction venait de rajouter au travail du Centre de tri de Rennes les trafics de Vannes et Saint-Brieuc en prévision de la création d'une plate-forme industrielle du courrier qui doit entraîner la fermeture des Centres de Vannes et

Saint-Brieuc, fin 2011. Aucun emploi supplémentaire n'est prévu pour faire face à ce surcroît de travail !

Pour la direction, la productivité et la préservation du chiffre d'affaires de La Poste compte bien plus que nos

conditions de travail. Cela explique que face à cette attitude une partie des grévistes aient tenu à continuer la grève au moins jusqu'au week-end. Et lors du rassemblement la majorité décidait de prévoir un nouveau préavis au cours du

mois d'avril.

Personne n'a envie d'en rester là et les travailleurs sont de plus en plus nombreux à ne pas vouloir laisser la direction organiser ses mauvais coups sans réagir.

Correspondant LO

• Thomson Technicolor – Rennes :

Première manifestation réussie

Suite à l'annonce d'un plan de suppressions d'emplois à l'usine Thomson Technicolor de Rennes, il avait été décidé d'aller manifester jusqu'au centre-ville jeudi 8 avril. La mobilisation a réussi, formant un cortège de 300 personnes qui a rejoint le centre après une marche de 6 km aux cris de « Non aux licenciements » ou « C'est la guerre, on ne se laissera pas faire ».

Devant la préfecture, la rencontre avec une

cinquantaine de parents d'élèves manifestant contre la fermeture de classes dans une école de la ville, a permis de crier ensemble le ras-le-bol de « ces guignols qui ferment les usines, qui ferment les écoles ». Le parcours s'est terminé devant l'hôtel-de-ville, où une élue municipale a indiqué que des responsables de la ville et de la région (Parti Socialiste) veulent rencontrer le PDG de Thomson. Cependant, lors de plans de licenciements

précédents sur la ville, comme à Alcatel, Motorola ou Philips, ils n'avaient guère pu faire plus que regretter le comportement des patrons qui empochent les subventions et jettent ensuite des travailleurs à la rue.

Pour se défendre, les travailleurs ne devront donc compter que sur leurs propres forces, et heureusement la réussite de cette manifestation les a renforcés.

Correspondant LO

• Le 7 avril à Compiègne

Une manifestation de solidarité avec ceux de Continental

Mercredi 7 avril, mille manifestants ont accompagné au travers des rues de Compiègne les six salariés de Continental Clairoix jusqu'au tribunal qui devait les juger sur la partie civile des poursuites engagées contre eux, suite à la manifestation d'avril 2009 à la sous-préfecture.

Cette mobilisation a été à nouveau un incontestable succès. Elle faisait suite aux dernières manifestations à Amiens en janvier et février derniers, dans le cadre du procès en appel à l'issue duquel le gouvernement avait été désavoué. Les peines de prison prononcées et à nouveau réclamées avaient alors été transformées en simples amendes.

Les salariés de Continental étaient présents en masse, à plus de 500, voulant ainsi

affirmer que c'était bien les 1 120 travailleurs de l'usine qui étaient ainsi visés, eux et leur lutte. Ils tenaient à montrer que jusqu'au bout ils restaient solidaires et que leur mot d'ordre « *Un pour tous et tous pour un* » n'était pas un vain mot.

Cette solidarité, elle était aussi vivante avec la présence des familles, d'amis, de travailleurs venus d'autres entreprises de la région et de plus loin, malgré le silence toujours répété des confédérations syndicales. Au niveau des instances syndicales étaient présents le secrétaire national de Sud-Solidaires et le secrétaire général de la fédération CGT de la Chimie. Une délégation de travailleurs de l'usine Sodimatex de Crépy-en-Valois, en lutte contre la fermeture, était aussi venue manifester leur solidarité, avec une banderole. Enfin, étaient présents,

comme représentants nationaux de partis, Nathalie Arthaud pour Lutte Ouvrière et Olivier Besancenot pour le NPA. La Compagnie Jolie Môme avait tenu à manifester sa solidarité en accompagnant les manifestants et en se produisant pendant l'attente de la fin du procès.

Ce procès a été surtout marqué par le recul politique du gouvernement. Celui-ci a ramené ses demandes d'indemnisation des prétendus dommages subis par la sous-préfecture, qui avait été établies « *au minimum à 63 000 euros* », à 11 957 euros. De plus l'État n'a fourni que 1 200 euros de factures, le reste étant soit des devis, soit des estimations unilatérales, se contentant de produire parfois une page de catalogue commercial. On verra ce que le tribunal décidera, le jugement étant mis en délibéré jusqu'au 2 juin.



Certes, le tribunal de Compiègne est tenu de respecter les décisions de la cour d'appel d'Amiens, qui a reconnu la responsabilité civile des six salariés, mais elle peut apprécier ce que lui a fourni l'État.

De toute façon il s'agissait bien, comme cela a été rappelé du côté des travailleurs, de la défense d'un principe, celui du droit de se défendre. Et du côté

de l'État, il s'agissait depuis le début d'un procès politique contre les droits ouvriers. Mais ce dernier procès ne se sera pas passé sans réaction. Et, quoi qu'il advienne, l'argent de la solidarité ouvrière collecté auprès des salariés de Continental et de tout le pays permettra de faire face.

Correspondant LO

• Fermoba – Saint-Doulchard (près de Bourges)

Les 90 licenciés exigent leur dû

Au mois de février, à l'annonce de 90 licenciements sur 223 salariés, les travailleurs de Fermoba à Saint-Doulchard s'étaient mis en grève et avaient bloqué l'accès à l'usine pendant plus d'une semaine, pour le paiement des salaires de janvier qui n'avaient pas été versés et pour obtenir une prime de licenciement de 30 000 euros.

Cette entreprise faisait partie auparavant du groupe Arbel, qui depuis a déposé le bilan, mais qui avait touché 65 millions d'aides directes et

indirectes de l'État entre 2004 et 2009.

À la fin mars, les salariés licenciés n'avaient touché qu'un acompte de huit jours sur leurs salaires de février. Autant dire que certains rencontrent déjà de grosses difficultés financières. L'un ne peut plus se déplacer en voiture, faute de pouvoir mettre du carburant dans le réservoir. Un autre travailleur a vu son électricité coupée. Et pour tous, il faut compter à l'euro près.

À plus d'une vingtaine, ils sont donc allés demander des comptes au nouveau patron. Celui-ci les a renvoyés à l'administrateur judiciaire qui, lui,

est injoignable, disparu dans la nature. Quant à la préfecture, elle s'en lave les mains.

Pendant ce temps, la nouvelle direction impose aux travailleurs qui restent dans l'usine, et qui sont beaucoup moins nombreux en production, des heures et du travail supplémentaires.

Le 31 mars, toujours à plus d'une vingtaine, les licenciés ont demandé à faire une intervention lors du Conseil municipal de Saint-Doulchard, ce que le maire les a autorisés à faire pendant deux à trois minutes. Puis le maire et son adjointe ont noyé le poisson dans des

considérations générales ne répondant pas aux préoccupations des licenciés.

L'opposition de gauche au Conseil municipal leur a apporté son soutien. La conseillère municipale de Lutte Ouvrière a demandé que la municipalité leur accorde un soutien financier pour les aider face aux conséquences de leur licenciement, ajoutant : « *Pourquoi les patrons auraient-ils, eux, toujours droit à des aides publiques, et pas les ouvriers ?* » Ce que les ouvriers de Fermoba applaudirent.

Lorsque les salariés de Fermoba voulurent réintervenir,

le maire divers-droite le leur refusa, déclarant que les « spectateurs » n'avaient pas droit à la parole pendant le Conseil municipal et que, s'ils continuaient à perturber la séance, il ferait intervenir les forces de l'ordre !

Les ouvriers ont quitté les lieux, écoeurés par le comportement du maire et voyant qu'il n'y avait rien à attendre de la municipalité. Mais ils restent déterminés à continuer à agir pour toucher leur dû, à savoir leurs salaires, les indemnités légales de licenciement et leurs congés payés.

Correspondant LO

• Carbone-Lorraine – Gennevilliers (Hauts-de-Seine)

Accident mortel

Un mort et douze blessés graves, c'est le bilan du tragique accident survenu à l'usine Carbone-Lorraine de Gennevilliers mercredi matin 7 avril. Un salarié de 51 ans a été tué. Quant aux douze blessés, dont neuf sont dans un état grave, il y a parmi eux un autre ouvrier de l'usine, un agent EDF, quatre pompiers et quatre policiers.

Un incendie s'est déclaré à 3 h 25 du matin dans l'usine.

Les pompiers sont intervenus aussitôt et c'est à 4 h 17, au moment où les intervenants pensaient que le sinistre était maîtrisé, le four ayant été enseveli sous un mélange de sable pour étouffer le feu, que celui-ci a « fusé », rejetant violemment en l'air, comme un volcan, les matériaux incandescents.

L'usine de Gennevilliers produit divers composants en graphite pur, destinés à des applications aussi variées que l'aéronautique (freins des Airbus),

le médical, la chimie, etc. Et pour cela elle utilise des fours à induction, dont la température s'élève à plus de 2 000°C. C'est très certainement une poche d'eau qui s'était formée à l'intérieur du four, et qui à cette température génère de l'hydrogène, qui a provoqué l'explosion.

L'usine se trouve en plein centre-ville. Il est certain que, depuis l'accident d'AZF en 2001 à Toulouse, les craintes sont grandes qu'un autre accident du même type survienne. En

fait, cette usine n'est pas classée Seveso car elle ne stocke pas des produits considérés comme dangereux. D'autres usines installées sur le port de Gennevilliers, elles, le sont. Mais le danger vient de la fabrication, et ce sont les travailleurs ou ceux qui doivent intervenir dans l'usine qui risquent leur peau en y effectuant des opérations dangereuses. D'autres accidents mortels s'y sont produits dans le passé, ainsi que des maladies liées au plomb, à

l'amiante, à la silice.

Depuis l'accident, toute fabrication à l'intérieur de l'usine est arrêtée. Une enquête doit être menée. Le CHS doit se réunir. Les obsèques du travailleur tué doivent avoir lieu vendredi 16 avril.

Même si le risque zéro n'existe pas, il n'y a aucune raison qu'en 2010 tout ne soit pas fait pour éviter de tels accidents. La production ne doit pas être faite au prix de la vie de travailleurs.

Correspondant LO



• Petite enfance

Quatrième journée de mobilisation

Le 8 avril, pour la quatrième fois, les pouvoirs publics restant sourds aux revendications, les professionnels de la petite enfance étaient appelés à faire grève par le collectif Pas de bébés à la consigne. Une cinquantaine de manifestations étaient organisées dans le pays.

De nombreuses mesures qui dégradent considérablement la qualité de l'accueil des jeunes enfants dans les crèches et les haltes-garderies sont en préparation.

Un décret prévoit notamment : l'obligation d'inscrire jusqu'à 20% d'enfants de plus qu'il n'y a de berceaux ; l'augmentation de la proportion de personnel moins qualifié, ainsi que la création de « jardins d'éveil » où aucun taux d'encadrement des enfants n'est précisé.

D'autre part, la formation initiale des assistantes maternelles serait réduite de moitié et des Maisons d'assistantes maternelles – structures collectives sans aucune norme de fonctionnement – pourraient se monter.

Il y a près d'un an que, pour

résister à ces menaces, le collectif Pas de bébés à la consigne s'est créé, rassemblant en particulier des syndicats de travailleuses de la petite enfance et d'enseignants, des associations de parents, des centres de formation et de recherche. Depuis, il tient chacun informé des projets et des réactions du gouvernement, rédige des argumentaires, fait le point du mouvement et établit un programme de lutte.

Le 8 avril, à Paris, des milliers de manifestants (et surtout de manifestantes) en colère se sont rendus au ministère de la Famille aux cris de « *Morano, on n'est pas des robots, sors de ton ministère, les pros sont en colère* » ; « *Plus de berceaux et moins de pros, c'est le cadeau de Morano* » ; « *Les crèches ne sont pas des usines, pas de bébés à la*

consigne! »

De nombreuses banderoles proclamaient : « *Non à l'élevage en batterie pour les bébés!* »

Enfin, après la manifestation parisienne, plus de trois cents personnes se sont réunies à la Bourse du Travail, en colère contre Nadine Morano qui avait déclaré dans la presse et dans un courrier aux directrices de crèches que le taux d'encadrement des enfants ne serait pas dégradé, ce qui est une contre-vérité.

En réalité, le taux légal d'encadrement (un professionnel pour cinq enfants qui ne marchent pas et un pour huit enfants qui marchent) n'est déjà quasiment plus respecté ! Une directrice a calculé que dans sa crèche il ne l'est que deux heures par jour. Une autre expliquait que le taux d'encadrement réel était souvent ramené au « ratio de sécurité » permettant d'évacuer les enfants en cas d'incendie. D'autres rappelaient que ce taux d'encadrement avait été fixé en 1947,

avant que la psychologie de l'enfant ne mette en lumière les besoins des tout-petits.

Pour ce qui est de la suite du mouvement, certains auraient souhaité que la grève soit reconduite au lendemain, tandis que d'autres grévistes appréhendaient des ponctions trop importantes sur les salaires. Il a été décidé de continuer à s'adresser aux parents, mais aussi aux élus. Certains maires ayant déclaré qu'ils n'appliqueraient pas le décret, s'ils sont contre le décret, il faut qu'ils nous appuient !

Toutes et tous comprennent qu'il faut que le mouvement se prolonge et s'amplifie encore, une nouvelle journée de grève a été proposée le 6 mai, ainsi qu'une manifestation à caractère national avec les parents, le samedi 29 mai.

Les travailleuses de la petite enfance n'ont pas l'intention de se laisser faire !

Correspondant LO

• Hôpital Beaujon – Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

Les brancardiers en grève

Depuis le jeudi 8 avril, les agents hospitaliers brancardiers de l'hôpital Beaujon sont en grève. Chaque jour, au cours d'une assemblée générale, ils votent la reconduction du mouvement et décident des actions à mener.

Les brancardiers sont environ 80 dans l'hôpital et appartiennent pour le moment aux différents services, chacun pouvant être intégré à une équipe soignante. Dans le cadre de la réorganisation des services en pôles, la direction étudie des projets pour les affecter au niveau des pôles, voire au niveau d'activités plus centrales

comme la radiologie et les blocs opératoires. L'une ou l'autre de ces orientations permettrait de diminuer leur effectif, alors qu'ils sont déjà en nombre bien insuffisant. Il suffit de rappeler qu'autrefois il y avait un agent pour chacune des quatre antennes d'un service, alors qu'aujourd'hui ils sont deux ou un seul par service.

Mais la direction a des consignes de suppression d'emplois : 61 postes devraient disparaître en 2010, pour des raisons d'économies financières.

Conscients de cela, les brancardiers ont décidé de ne pas attendre que la direction ait peaufiné le plan les concernant

et ont entamé leur grève. Leurs trois revendications sont les suivantes : ils exigent de rester affectés chacun à un service, refusant la mobilité dans les pôles. Ils refusent la mobilité horaire qui pourrait les conduire à des horaires variables. Enfin, ils exigent la titularisation de tous ceux qui parmi eux sont contractuels (une quarantaine).

Les brancardiers tiennent un piquet de grève dans le hall qu'ils ont décoré d'une large banderole. Ils distribuent des tracts au personnel et aux visiteurs, et leur font signer une pétition. Le nombre des grévistes sur une journée entière

est d'une vingtaine, d'autres ne faisant qu'une heure par jour. L'assemblée générale quotidienne rassemble une trentaine d'agents et quelques aides-soignants, qui viennent en soutien.

Bien que d'autres catégories (administratifs, laborantins...) aient aussi manifesté leur mécontentement, et que l'ensemble du personnel soit touché par les restructurations, pour l'instant les brancardiers restent seuls en grève. Ils ont cependant la sympathie générale, et l'idée d'une lutte telle que celle qu'ils ont entamée à Beaujon fait du chemin dans les têtes.

Correspondant LO

• Clinique du Pont-de-Chaumes Montauban

La grève, ça change tout

Au dix-huitième jour de grève, les travailleurs de la clinique du Pont-de-Chaumes à Montauban ont décidé de mettre fin à leur mouvement. La dernière proposition de la direction a été acceptée par un peu moins de 55% des grévistes (169 pour, 142 contre).

Au bilan, les travailleurs, par leur lutte, ont arraché à leur direction l'équivalent d'un treizième mois qui sera atteint progressivement en 2012, et l'assurance que la valeur du point permettant de calculer les rémunérations sera augmentée de 1,5% en 2011 et 2012. L'année dernière la convention collective dont dépend la clinique n'avait prévu aucune augmentation de ce point. Par ailleurs il y a l'engagement de traiter systématiquement les comportements anormaux de l'encadrement en lien avec les représentants du personnel, et enfin deux jours de carence en cas de maladie au lieu de trois. Les travailleurs ont obtenu également le paiement de la moitié des jours de grève, les autres pouvant être posés en congés, récupération ou RTT.

Pendant ces trois semaines, les travailleurs ont appris la solidarité, et une partie d'entre eux étaient déçus du résultat, pensant qu'ils pouvaient arracher le treizième mois dès cette année et que le mouvement aurait pu aller plus loin. Mais ils ont décidé de finir la grève comme ils l'avaient commencée... tous ensemble.

D'ailleurs, ils n'ont pas mis longtemps à réagir de nouveau collectivement. À peine sortie de la dernière négociation, la direction « oubliait » de préciser sur l'accord de fin de conflit que l'augmentation du point se ferait au 1^{er} janvier 2011 et non en juillet, et la possibilité de poser des jours de congés pour couvrir les absences pour grève. La réponse des travailleurs fut simple : la clinique était de nouveau bloquée. La direction fit vite savoir qu'il s'agissait d'une « erreur ».

Depuis la reprise, l'ambiance a changé dans les services, les médecins se font tout doux. Les travailleurs savent maintenant comment leur répondre.

Correspondant LO

• Fralib - Gémenos (Bouches-du-Rhône)

Pour 200 euros pour tous, sixième semaine de grève

Depuis le 8 mars, les travailleurs de l'usine Fralib, à Gémenos près de Marseille, qui produit les sachets de thé ou d'infusion vendus sous les marques Lipton, Éléphant, Tchae, sont en grève, à l'initiative des syndicats CGT et CGC, qui ont posé la revendication de 200 euros d'augmentation pour tous.

Depuis des années, les conditions de travail se dégradent chez Fralib. Suite à un plan de licenciements, les effectifs sont passés de 248 salariés en 2007 à 183 aujourd'hui. La charge de travail s'en est aggravée d'autant pour chacun et à cela s'ajoutent les provocations de la direction, qui fait pleuvoir les sanctions. Le ras-le-bol de tous a donc explosé au moment des négociations salariales annuelles. Quand le directeur a

proposé 16 euros brut par personne, cette goutte d'eau a fait déborder le vase. La production ne sort plus des ateliers, et 80 % des salariés entrent dans leur sixième semaine de grève.

L'usine Fralib appartient au

• Nos lecteurs écrivent

Ikea Parinor 2 (Seine-Saint-Denis)

La grève, ça change l'ambiance

Au magasin Ikea de Parinor 2 (Seine-Saint-Denis), qui compte 300 employés, comme dans de nombreux magasins Ikea, nous avons fait grève pour des augmentations de salaire. Une première grève a éclaté au début du mois de février, quand nous avons appris qu'il n'y aurait aucune augmentation en 2010 pour ceux qui avaient plus de quinze ans d'ancienneté, et seulement 0,5 % pour les autres. Rien en augmentation individuelle. Ça ne passait pas, d'autant que tout le monde savait qu'Ikea avait fait 54 millions d'euros de bénéfices!

Tous les syndicats ont appelé à la grève et nous étions 150 à cesser le travail. La plupart n'avaient jamais connu de grève et il faut croire que le



par mois 393 500 euros, soit 273 fois le smic, alors que par exemple une ouvrière qui y travaille depuis 38 ans gagne 1 550 euros net (dont 15 % de prime d'ancienneté).

De toute façon, les salaires représentent bien peu dans les dépenses de l'entreprise. Les grévistes ont fait le calcul : pour une boîte de 25 sachets de thé vendue dans le commerce autour de 2 euros, tous les salaires – dirigeants compris – ne coûtent que 17 centimes; la part des salaires dans le coût d'une

boîte passerait à 19 centimes s'ils étaient augmentés de 200 euros; cela ne réduirait guère les profits des actionnaires!

Pour populariser leur lutte, les grévistes de Fralib font le tour des hypermarchés des environs, où ils vident les rayons de tous les produits Unilever pour les rapporter dans les réserves du magasin. L'accueil par les clients, à qui les grévistes expliquent leur lutte, est très bon. La mairie d'Aubagne, PCF, leur apporte un soutien matériel, sous forme de 80 repas par jour

et la cantine gratuite pour les enfants du personnel gréviste dans la communauté d'agglomération. Dans les environs, il y a d'autres usines d'agroalimentaire, dont les délégués sont venus apporter leur soutien, de même que des représentants d'autres usines du groupe Unilever (Signal à Compiègne dans l'Oise, Knorr à Duppigheim dans le Bas-Rhin).

Les travailleurs de Fralib ont bien raison de se battre pour des salaires décents.

Correspondant LO

• Les Cars d'Orsay (Essonne)

En grève pour les salaires

À la société Les Cars d'Orsay, qui exploite un réseau de transports en commun par bus et par cars entre les communes d'Orsay, Les Ulis, Massy et Bures-sur-Yvette dans l'Essonne, aucun véhicule ne circule depuis mardi 6 avril.

Les 130 grévistes de cette entreprise revendiquent une augmentation de 150 euros pour tous. Ils demandent aussi une amélioration des conditions de travail, qui sont de plus en plus déplorables et mettent en cause la sécurité du personnel et des passagers. Au cours des négociations sur les salaires (NAO), la direction leur a fait « cadeau » de 17 euros brut par mois. Pour les chauffeurs, c'est inacceptable!

La société de cars n'est pas en difficulté. Elle se porte même très bien. D'après les syndicats, elle a réalisé un profit de 21 millions d'euros l'année dernière. Les salariés sont donc convaincus que l'on peut satisfaire leur revendication sans prendre les actionnaires à la gorge.

Cette entreprise appartient au groupe Transdev, qui emploie 46 000 salariés, dont 18 600 en France. Transdev a pour actionnaires principaux la Caisse des dépôts et consignations (70 %) et la RATP (25 %). En juillet 2009, la Caisse des dépôts a annoncé son intention de céder le contrôle de l'entreprise à Veolia Transports. Ce cadeau en faveur d'un grand groupe capitaliste renforce l'idée que l'entreprise est rentable. Mais ces profits sont le fruit du travail des salariés. Aujourd'hui, les chauffeurs des Cars d'Orsay dénoncent leurs salaires insuffisants et ils exigent une plus grande part sur les profits qu'ils créent.

Deux jours avant le début de la grève, cinq bus ont été incendiés une nuit dans le dépôt. Intimidation, provocation ou coïncidence? En tous les cas cela n'a pas modifié la détermination des grévistes.

Dernièrement, devant le piquet de grève, un dirigeant de Transdev a violemment renversé un militant syndical qui se tenait debout sur une palette et qui a dû être hospitalisé.

Cela n'empêchera pas que la grève continue pour obtenir des salaires un peu plus corrects.

Correspondant LO

Un lecteur



Samedi 22, dimanche 23 et lundi 24 mai (week-end de la Pentecôte) **La Fête de Lutte Ouvrière**

Dans cinq semaines, le samedi 22 mai, commencera la Fête de Lutte Ouvrière. Les stands commencent à être montés, les affiches vont bientôt être collées, les cartes d'entrée – à prix réduit – sont à disposition de tous. Tous nos camarades et amis s'activent pour que cette Fête, ce grand rassemblement populaire sous le signe des idées communistes, soit cette année encore une réussite.

Nous souhaitons que ce week-end soit le plus riche possible en choses à faire, à voir ou entendre, pour tous les participants, et que chacun puisse pleinement profiter des mille et une activités proposées. Entre les débats, les spectacles, les séances de cinéma, les conférences scientifiques, les expositions, les jeux, les meetings, les trois jours ne seront pas suffisants pour profiter de tout.

Nous avons déjà donné les semaines précédentes quelques éléments du programme des réjouissances: l'Arboretum, avec une nouvelle visite guidée sur le thème « *Les différentes façons de reconnaître les arbres* », le Carrousel de la Connaissance dont le spectacle audiovisuel est consacré à « *L'Afrique: cinq siècles de pillage par les bourgeois européennes* », les librairies, le Parcours dans les Arbres, les expositions, etc.

Chaque semaine, nous essaierons de faire part de toutes les nouveautés sur le programme artistique, les conférences et débats qui ne manqueront pas d'arriver.

Sur le site Internet fete.lutte-ouvriere.org, vous retrouverez le programme complet au fur et à mesure des confirmations, ainsi que tous les renseignements pratiques concernant la Fête.

De nombreux artistes

Voici les artistes dont nous pouvons d'ores et déjà annoncer la présence et qui se produiront sur le Grand Podium de la Fête.

CARMEN MARIA VEGA, chanteuse au tempérament de feu, entre swing et chanson réaliste, sera là, entre le Printemps de Bourges le 15 avril prochain et les Francofolies de La Rochelle en juillet, pour interpréter des chansons drôles ou touchantes, toujours impertinentes, et servies par une voix exceptionnelle.

LES BLEROTS DE R.A.V.E.L., musique « bordélico-acoustique » tendance de l'est et un peu à l'ouest. Avec les chansons de leur tout nouvel album Sauve qui peut, ils mélangent les musiques de tous horizons, rock compris, pour créer un vrai spectacle où il y a autant à voir qu'à entendre, autant à rire qu'à s'émouvoir, autant de chahut que de tendresse... Ambiance garantie!

KARIMOUCHE, auteure, danseuse, rappeuse, chanteuse, inspirée par le slam, le hip-hop, les chansons de rue et l'humour. Elle fait vivre sur scène tout un univers

du quotidien au gré de rythmes tantôt funky, tantôt rock.

MAMANE, l'humoriste d'origine nigérienne, présente dans *Mamane malmène les mots* la vision du monde d'un jeune Africain sur la mondialisation, l'immigration, la langue française, la démocratie, pour mieux fustiger les injustices.

LA COMPAGNIE JOLIE MÔME, qui monte des spectacles engagés et populaires à la manière de Brecht ou de Prévert, jouera *Wanted, Procès Spectacle*. Dans une salle d'audience, magistrats et auxiliaires de justice font scrupuleusement le procès du militantisme. À la barre se succèdent les témoins. Ils vont nous aider à traverser l'Histoire, les histoires et nous ramener à l'actualité.

HK ET LES SALTIMBANKS, « chanson française en voie de naturalisation ». Un répertoire entre chanson, world, rap et reggae. Ils dénoncent des injustices et des inégalités mais dans une ambiance festive, par un des chanteurs du groupe MAP et ses potes musiciens.

ENTRE 2 CAISSES, un quatuor musical burlesque et poétique qui revisite quelques chansons françaises signées Allain Leprest, Michel Bühler, Loïc Lantoiné ou Volo...

Théâtre

Il y aura de la musique, du jazz, des chansons, mais aussi du théâtre, avec entre autres, la représentation par la compagnie Oui Théâtre de la pièce *99 jours – les troubles*, qui raconte un épisode véridique du mouvement ouvrier: la grève de trois mois des boutonnières (fabricants de boutons) de Méru dans l'Oise, en 1909, pour défendre leurs salaires.

La Cité des Sciences de la Fête



On trouvera à notre Fête une véritable Cité des Sciences où on pourra assister, pendant les trois jours, à

Des mini-conférences:

Dans six mini-amphithéâtres, pour tous les goûts, pour toutes les curiosités, des conférenciers se relaient pour traiter en termes simples, démonstration ou projections à l'appui, de questions scientifiques. Biologie, médecine, évolution, magnétisme, acoustique, mathématiques, électronique: de très nombreux thèmes seront abordés.

Débats avec des scientifiques et chercheurs

Des scientifiques et chercheurs seront également présents pour exposer de manière simple et accessible certaines de leurs recherches, et pour répondre aux questions du public.

Samedi 22 mai

Marc Peschanski, directeur de l'Institut des cellules-souches d'Evry: « *Refaire de la peau avec des cellules souches: comment, pourquoi?* »

Patrick Forterre, chercheur en microbiologie, professeur à l'Université Paris-Sud, chef d'unité en biologie moléculaire à l'Institut Pasteur: « *Une révolution en biologie: les virus, à l'origine de... l'évolution?* »

Daniel Lowenstein, médecin spécialiste en addictologie:

« *Qu'est-ce qui rend "accroc" (alcool, tabac, drogues, jeux, sport)? L'addiction et ses mécanismes.* »

Philippe Couvreur, professeur à l'Université Paris-Sud et au Collège de France (titulaire de la chaire d'Innovation technologique): « *Nanotechnologies et médecine: l'espoir de cibler les cellules, tissus et organes malades avec les médicaments.* »

Ahmed Djebbar, mathématicien et physicien, historien des sciences: « *L'âge d'or des sciences arabes: ce qu'elles ont apporté à l'humanité.* »

Dimanche 23 mai

Nicolas Gauvrit, de l'AFIS (Sciences et pseudosciences), mathématicien: « *Qu'est-ce que le hasard (en science)?* »

Jacques-Marie Bardintzeff, volcanologue, pétrographe, professeur à l'Université Paris Sud, auteur de plusieurs ouvrages de vulgarisation: « *Haïti, Chili, Japon: les séismes (mais aussi les volcans et tsunamis), manifestations d'une planète instable, toujours en évolution.* »

Arlette Streri, chercheuse, psychologue et neurologue: « *Comment bébé perçoit le monde: le développement de l'enfant et du fœtus.* »

Sébastien Steyer, paléontologue au Muséum national d'histoire naturelle de Paris et évolutionniste, et **Alain Beneteau** (dessinateur qui dessinera en direct): « *La vie sur la Terre avant les dinosaures.* »

Présentation de fossiles.

Maurice Moncany, microbiologiste virologue, professeur à l'Université de la Rochelle: « *Grippe aviaire, grippe A: quel danger réel représentent les virus?* »

Michel Segonzac, chercheur en écologie marine au Muséum national d'histoire naturelle, au sein de l'Ifremer, a participé à plusieurs expéditions: « *Voyage en images dans les grands fonds sous-marins.* »

Lundi 24 mai

Vincent Laget, ingénieur, de l'AFIS (Association française pour l'information scientifique, qui édite la revue *Science et pseudosciences*): « *Quelques principes pour débusquer les fausses sciences.* » Projection vidéo.

André Klarsfeld, chercheur au CNRS en chronobiologie (Génétique moléculaire des rythmes circadiens de l'Institut de neurobiologie): « *Les horloges du vivant: comment elles rythment nos jours et nos nuits.* »

Guillaume Lecointre, chercheur au Muséum national d'histoire naturelle de Paris, auteur d'ouvrages sur l'évolution des espèces: « *L'évolution, l'œil et la vision.* » Projection d'une vidéo.

Nathalie Palanque-Delabrouille, chercheuse, astrophysicienne: « *Matière noire et énergie noire: voir l'univers invisible.* »

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière
Angers
Samedi 8 mai
à partir de 16 h
Salle Aragon, rue Joseph-Barra
à Trélazé

Achetez vite votre carte d'entrée !

Les cartes d'entrée, valables les trois jours de la Fête, sont disponibles. Jusqu'au 19 avril, ces cartes sont vendues au tarif réduit de 10 euros pour les trois jours (sur place, pendant la fête, elles coûteront 15 euros). Des bons d'achat d'une valeur

de cinq euros, mais vendus quatre euros sont également disponibles.

Dès maintenant, vous pouvez vous les procurer:

- soit auprès de nos camarades
- soit en écrivant à: Lutte Ouvrière - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Indiquer, dans votre courrier, le nombre de cartes et de bons d'achat demandés, et joindre un chèque du montant voulu à l'ordre de Lutte Ouvrière. Ne pas oublier d'indiquer l'adresse d'expédition. Envoi franco.